

POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 218, AOÛT 2019

CLERMONT-FERRAND

9^{ème} congrès national

Du 9 au 13 décembre 2019

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Cahier spécial n° 1 congrès de la FSU

- Rapport national d'activité
- Expressions et listes des tendances

Sommaire

Rapport national d'activité

Le contexte de ces trois dernières années	p. 04
Fonction publique et services publics	p. 07
L'activité de la FSU dans les différents secteurs	p. 10
Vie fédérale	p. 13

Expressions et listes des tendances

Unité et Action et sans tendance	p. 14
L'ÉE (École Émancipée)	p. 16
Unité, revendications, indépendance syndicale	p. 18
Émancipation	p. 20
Front Unique	p. 22

Congrès FSU Clermont-Ferrand 2019

Élections fédérales

Votez du 20 septembre au 11 octobre 2019

Ce journal est à conserver précieusement, il vous sera utile pour voter (rapport d'activités, textes d'orientation, listes...). Ces textes seront également disponibles sur le site de la FSU <http://www.fsu.fr/>.

Vous recevrez le matériel de vote (bulletin et enveloppe) ou les modalités de vote de votre syndicat avant le début de la période de vote, c'est-à-dire un peu avant le 20 septembre... La période de vote est fixée du vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre 2019.

Chacune et chacun est donc appelé à participer à ce scrutin fédéral afin de donner à la FSU toute sa légitimité. Ce n'est pas une affaire de spécialiste, tous les adhérents doivent prendre leur place dans ce processus.

Les Congrès Départementaux

Les congrès départementaux se tiendront sur la période du 4 au 30 novembre 2019.

Tout comme pour le vote, la participation du plus grand nombre à cette étape de la construction démocratique de nos orientations et nos propositions pour l'avenir est indispensable.

Les congrès départementaux préparatoires au congrès national vont débattre de quatre grands thèmes :

Thème 1 : Éducation, formation, culture, recherche : relever le défi de la démocratisation

Thème 2 : La Fonction publique, une idée moderne

Thème 3 : Transition écologique, droits humains et justice sociale : une même urgence démocratique

Thème 4 : Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Éditorial

On vote !

Notre prochain congrès se tiendra à Clermont-Ferrand du 9 au 13 décembre prochain. Le moment est donc venu de préparer ce moment important de la vie de la fédération.

Ce cahier spécial est le premier outil de préparation. Il comprend le rapport d'activité et les textes d'orientation des différentes tendances.

Toutes et tous les adhérent-e-s sont appelé-e-s à voter directement sur le rapport d'activité des trois dernières années. Ce rapport est l'aboutissement d'un travail de synthèse entre des approches diverses.

Cependant, sur deux points, des « fenêtres » expriment des appréciations différentes.

Vous aurez donc à choisir entre ces deux fenêtres A ou B puis à voter sur l'ensemble du rapport.

Vous aurez également à choisir entre cinq textes d'orientation et listes de tendances. Les instances de la FSU (congrès, conseil et bureau fédéral...) sont composées en tenant compte de ce vote.

À la FSU, ce sont les adhérent-e-s qui décident du fonctionnement et de l'orientation de la fédération. Un outil de démocratie qui est un élément fondamental de la FSU.

Alors votez massivement !



Congrès de Clermont-Ferrand 2019 Rapport d'activité

Le contexte de ces trois dernières années

La période écoulée depuis le congrès du Mans est caractérisée par la persistance d'une crise importante. Prolongement de la crise économique et financière de 2008, aggravée par les politiques libérales à l'œuvre, elle a des conséquences à tous les niveaux : social, économique, politique et écologique. Elle impacte aussi toute la scène internationale qui reste dominée par les guerres (guerre déclarée par L'État islamique en Syrie et en Irak, guerre en Ukraine...), les conflits (syrien, israélo-palestinien, Brésil...) et par le terrorisme qui touche de trop nombreux pays dont la France (Nice, Saint-Étienne du Rouvray, Strasbourg, Trèbes...). La FSU a rendu hommage à toutes les victimes. Dans beaucoup de pays, les situations sont instables et inquiétantes comme en Turquie, au Venezuela, au Brésil... et des conflits restent entiers comme le montrent la situation faite aux Kurdes ou encore la répression en Iran contre le mouvement social.

Les guerres, la misère, les inégalités, le changement climatique et la remise en cause de droits démocratiques ont des conséquences dramatiques pour les populations civiles et poussent des millions de personnes à fuir la situation de leur pays. Cela a provoqué en Europe ce qui a été nommé la « crise » de l'accueil des migrant-e-s. Des réfugié-e-s, des migrant-e-s ont dû fuir leur pays, au péril de leur vie, et se sont ensuite trouvé-e-s dans des conditions de vie et d'accueil indignes et inhumaines notamment dans les pays européens. La FSU s'est mobilisée pour dénoncer cette situation et pour que soit amélioré l'accueil des migrant-e-s. Elle s'est également engagée pour protéger les enfants et les jeunes qui sont très nombreux parmi ces réfugié-e-s et pour exiger leur scolarisation. Elle a pour cela été à l'initiative d'un collectif rassemblant organisations syndicales et associations qui a notamment rédigé un *guide juridique et militant pour le droit à la scolarisation*

de tous les enfants et notamment des élèves migrant-e-s. La FSU a également milité pour que les jeunes mineur-e-s isolé-e-s soient pris en charge. Elle a soutenu toutes celles et ceux qui ont été réprimé-e-s pour avoir été solidaires avec les migrant-e-s et les réfugié-e-s. Elle a demandé l'abandon des poursuites pour délit de solidarité à leur rencontre. La FSU a dénoncé en 2018, la loi asile et *immigration* défendant une autre politique migratoire, respectueuse des droits fondamentaux. Elle a également demandé au gouvernement de prendre toutes ses responsabilités pour que les gouvernements des pays européens, dont la France, s'engagent tous à accueillir des réfugié-e-s et à mener une politique migratoire de tolérance et de respect des droits humains. Ces dernières années, la situation en Europe est aussi préoccupante notamment en raison de la montée de l'extrême droite. Autriche, Pologne, Hongrie, Italie, Finlande, Espagne... de nombreux pays sont touchés

par ce vote et par la montée des idées de l'extrême droite et y compris en France. Une situation d'autant plus inquiétante que, durant la campagne pour les élections européennes, l'extrême droite a procédé à un rassemblement des différents mouvements.

L'actualité tant nationale, qu'euro-péenne et internationale a légitime d'autant l'action déterminée portée par la FSU toutes ces années, au sein du collectif intersyndical « *Uni-e-s contre l'extrême droite, ses idées et ses pratiques* » initié il y a plus de cinq ans. La FSU a contribué à l'observatoire des villes et départements tenus par l'extrême droite (Pas de calais, Vaucluse) et elle a participé et appelé à la réussite d'initiatives locales (Lyon...). Comme elle l'avait fait lors des dernières élections présidentielles, la FSU a appelé à faire barrage à l'extrême droite et à ses idées lors des élections européennes de mai 2019.

La FSU a porté la nécessité de rompre avec des politiques qui créent des inégalités et des injustices sociales entraînant un rejet de l'Europe illustrée par le référendum sur la sortie de l'Angleterre de l'Union européenne (Brexit). Elle s'est toujours engagée pour construire une Europe démocratique et sociale au service des besoins sociaux, économiques et écologiques, une Europe du progrès social, de l'égalité, de la fraternité et des libertés. Elle a participé à diverses initiatives en ce sens et organisé des débats dans la FSU à plusieurs reprises notamment dans ses CDFN. Elle continue de regretter que sa demande d'adhésion à la CES n'ait toujours pas été acceptée par des organisations syndicales françaises. Au-delà du contexte européen ou se côtoient Brexit et montée de l'extrême droite, l'accès de Donald Trump à la présidence de la première puissance économique et militaire mondiale, après avoir fait une campagne brutale, sexiste et raciste, a été un nouvel exemple du développement des idées de la droite la plus réactionnaire que la FSU a dénoncé.

Tous les pays sont confrontés aux conséquences des mêmes logiques de politique libérale : d'un côté une population de plus en plus en difficulté, de l'autre ceux qui accumulent de plus en plus de richesses. Un système mis en lumière au travers

des scandales des Luxleaks, Panama papers...

Notre pays, comme beaucoup d'autres n'en a pas fini avec les conséquences de la crise économique et sociale qui a explosé en 2008. Cela s'est traduit par une crise multiforme qui touche tous les niveaux économiques, social, culturel, politique et aujourd'hui climatique et environnementale. Les inégalités entre les plus pauvres et les plus riches n'ont alors cessé de se creuser. Ainsi par exemple en 2017, la FSU dénonçait que, selon l'Insee, 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (dont plus d'un million de retraité-e et plus de 3 millions d'enfants dont 30 000 sans domicile et 9 000 dans des bidonvilles) alors que 10 % des plus riches bénéficient de 46 % de gains fiscaux. Ce qui n'empêchait pas le gouvernement d'exiger toujours plus « *d'effort* » de la part des seul-e-s salarié-e-s et retraité-e-s ! Insupportable et inadmissible dans un pays qui, en vingt ans, a multiplié par deux ses richesses produites. La FSU a participé de toutes les mobilisations pour dénoncer cette situation et revendiquer un changement de politique (Journée mondiale du refus de la misère, Journée Internationale des droits de l'enfant...).

Sous le quinquennat de François Hollande, la FSU a contribué à obtenir des mesures permettant des améliorations (créations de postes notamment dans l'Éducation nationale, instauration de droits nouveaux comme le CPA, amélioration des rémunérations et des carrières avec le dégel du point d'indice et son augmentation de 1,2 % et avec le protocole PPCR mais aussi instauration du Tiers payant, mariage pour tous...). Mais très vite, l'orientation économique libérale a pris le pas et le CICE a fermé la porte à toute possibilité de réforme fiscale et la loi Travail a induit de fortes dégradations de travail et des droits des salarié-e-s. Sans compter d'autres sujets également source de conflits comme le débat sur la déchéance de nationalité ou l'instauration de l'état d'urgence. Les débats de la FSU ont abouti à ce qu'elle demande l'abandon de l'état d'exception qui a conféré des pouvoirs exorbitants à l'autorité administrative sans contrôle préalable du juge judiciaire (assignations à résidence, perquisitions, limitation des mani-

festations et rassemblements...).

Après les élections présidentielles de 2017, très vite, le « nouveau monde » d'Emmanuel Macron s'est défini en fait par un pur projet libéral éloigné des valeurs d'égalité, de justice ne répondant pas aux préoccupations sociales et environnementales. Sous couvert de discours modernistes, des reculs sociaux majeurs se sont profilés faisant toujours la part belle aux plus fortunés. Les inquiétudes et les mécontentements n'ont alors fait que grandir. Les mobilisations ont été nombreuses (SNCF, Air France, Fonction publique, Retraité-e-s...). Tous ces mouvements ont eu en point commun la nécessité de préserver et de conforter notre modèle social fondé sur des valeurs et principes notamment ceux d'égalité et de solidarité.

Mais les résultats des élections présidentielles de 2017 ont aussi révélé un bouleversement du paysage politique. Les partis dits « traditionnels » et de gouvernement, de droite comme de gauche, ont été éliminés du second tour. Ces élections ont révélé une distance entre les citoyen-ne-s et les partis politiques qui se faisait jour depuis déjà quelques années dont le mouvement *En Marche* se revendiquant en dehors des schémas droite/gauche a alors accédé au pouvoir. Ces transformations profondes de la vie politique ne sont pas sans incidence non plus sur le mouvement syndical. Ces élections ont aussi montré combien la société française est aujourd'hui divisée, fracturée, en perte de repères et combien les fortes inégalités et les injustices sociales pèsent. La FSU avait appelé à faire barrage au Front National et alerté dès avant le premier tour de cette élection les agent-e-s de la Fonction publique de la dangerosité de ce parti et de son programme. Elle s'est aussi félicitée de sa défaite. Mais elle s'inquiète de la forte progression du Front National qui a doublé son score de 2002 en recueillant plus de 10 millions de voix soit plus d'un Français sur trois qui s'est exprimé.

Parti de la contestation de l'augmentation de taxes, **le mouvement des Gilets Jaunes** a mené avec détermination au cours de l'année 2018/2019 des actions régulières. Inédit dans ses formes, hétérogène selon les territoires comme parfois

dans ses plateformes revendicatives, il a réussi à durer. Ce mouvement a fait émerger des revendications sur le pouvoir d'achat et les salaires, le niveau de vie des retraité-e-s, la nécessité de services publics en lien avec la question de l'aménagement du territoire. Il a questionné également la fiscalité et le fonctionnement démocratique (RIC). Il a été aussi parfois divers voire divisé sur certaines revendications (rapport au politique, questions sociales...). La FSU a traité dans ses instances dès le mois de novembre de la situation sociale créée par ce mouvement. Elle s'est exprimée dès le mois de novembre 2018 sur les sujets portés par le mouvement des Gilets Jaunes car certaines de leurs revendications sont portées depuis toujours par la FSU et ses syndicats en publiant un document. Elle a tenté de montrer à toutes et tous la proximité de certaines propositions. La FSU a considéré que cette situation sociale résultait à la fois des conséquences de la crise de 2008 et des politiques libérales menées depuis des décennies (ISF, Flat Tax, Exit Tax, doublement du CICE...) qui bénéficiant clairement aux plus riches, provoquent inégalités, injustices mais aussi un déclassement des classes dites moyennes. C'était aussi le sentiment d'une partie de la population d'être méprisée. La FSU a communiqué dès la fin du mois de novembre sur le sujet en demandant au gouvernement de prendre la mesure de la situation considérant qu'il ne répondait pas aux attentes sociales exprimées. Si le gouvernement a dû répondre à ce mouvement (annonces du 10 décembre 2018, *Grands débats...*), ses réponses sont restées insuffisantes.

La FSU est restée particulièrement attentive à ce mouvement, sans chercher ni à s'imposer ni à le récupérer, d'autant qu'il s'est revendiqué et s'est développé en dehors de tout cadre syndical et politique. Elle a poursuivi ses expressions et ses actions sur ses revendications syndicales y compris pour montrer qu'il pouvait y avoir des préoccupations communes. Mais si dans certains endroits des jonctions ont pu s'opérer avec le mouvement syndical et si certains Gilets Jaunes se sont portés ensuite sur des listes politiques, ce mouvement a toujours manifesté sa volonté d'indépendance. Ce mouvement des Gilets

Jaunes interroge ainsi le fonctionnement des institutions et de la démocratie. De toute évidence, il touche tout autant les partis politiques que les organisations syndicales. Il a suscité des débats dans le mouvement syndical qui n'a pas su travailler ensemble sur cette nouvelle situation sociale. Car si Solidaires a tenté une réunion Interprofessionnelle dès le mois de novembre, aucune autre organisation que la FSU n'a répondu à cette invitation. Et la CGT a appelé seule ses militants à se mobiliser le 1^{er} décembre.

Fenêtre A

Inédit dans sa forme, le mouvement Gilets jaunes (GJ) a enclenché une très forte dynamique de mobilisation de façon indépendante du mouvement syndical. Le syndicalisme n'a pas joué son rôle dans cette séquence sociale : à quelques exceptions locales près, il s'est positionné en extériorité du mouvement des GJ, voire en rivalité. Il aurait dû travailler à des convergences pour permettre la généralisation de la contestation, à partir d'exigences sociales qui sont communes. Il aurait fallu, dès le début, prendre la mesure des violences d'État, de l'aggravation de l'autoritarisme et de la répression. La FSU n'a pas saisi l'importance du rapport de forces créé ni l'opportunité de s'inscrire aux côtés de ce mouvement pour combattre les choix politiques du gouvernement et mettre celui-ci en échec, alors même qu'il était en grande difficulté.

Fenêtre B

L'irruption du mouvement des Gilets Jaunes est la conséquence des politiques libérales d'austérité en œuvre depuis des années qui ont creusé les inégalités et réduit les services publics, notamment dans les territoires ruraux. Le déclenchement de ce mouvement correspond à la hausse des taxes sur l'essence qui a touché particulièrement les populations rurales. Certes les revendications se sont structurées et ont évolué vers une demande de plus de justice fiscale et sociale, d'amélioration des services publics, d'augmentation du pouvoir d'achat. Cependant la demande de moins d'impôt d'une partie des Gilets Jaunes est en contradiction avec notre demande d'un financement plus important des services publics pour garantir leur amélioration, et certains groupes de Gilets Jaunes sont toujours porteurs de discours sur l'immigration qui heurtent nos valeurs. De plus, la non structuration de ce mouvement, sa méfiance immédiate et persistante voire leur rejet vis-à-vis des organisations syndicales, la diversité des groupes n'a pas permis un véritable dialogue national avec les organisations syndicales sauf localement quand les revendications étaient proches et les modalités d'action communes.

Dans la FSU, des débats ont lieu sur par exemple sur justement la question du rapport du mouvement des Gilets jaunes au mouvement syndical ou encore sur celle des convergences. Il conviendra de poursuivre cette analyse et de s'interroger davantage sur la nature de ce mouvement comme sur l'impact qu'il aura eu ou non sur la vie politique du pays. Le mouvement syndical a la responsabilité de contribuer à ce que cette séquence politique se traduise par un renforcement de la démocratie et par un changement d'orientations politiques tournant le dos aux politiques libérales.

Dans de trop nombreuses mobilisations, il a été question de **violences et de violences policières**.

Dès les mobilisations contre le projet de « loi Travail », la FSU, avec d'autres organisations, a dénoncé ces violences et demandé que soient menées des enquêtes. Pas moins de quarante enquêtes judiciaires avaient été ouvertes par l'IGPN à l'époque pour « violences » contre des manifestant-es. Et le défenseur des droits s'était déjà saisi de cette situation. La répression policière s'est amplifiée notamment lors du mouvement des Gilets jaunes. Régulièrement des citoyen-ne-s ont témoigné de comportements disproportionnés et illégitimes perpétrés par des fonctionnaires dépositaires de l'autorité publique. La liste des blessé-e-s par certaines armes, dont les séquelles seront irréversibles pour certain-e-s, n'a cessé de s'allonger. Et des militant-e-s de la FSU en ont été trop souvent la cible.

La FSU leur a apporté tout son soutien. Elle s'est aussi adressée publiquement au Premier ministre à la suite des événements du Premier mai à Paris pour exiger des explications. La FSU a mis plusieurs fois en garde le gouvernement contre l'escalade de violences et leurs conséquences jugeant qu'il était de sa responsabilité de trouver la voie de la désescalade. Elle a demandé l'abandon des armes, LBD, grenades de désencerclement, grenades GLI F4 et des fusils multi-coups (riot gun penn arm) dont l'usage a conduit à de nombreuses mutilations. Elle a dénoncé également tout exercice arbitraire et excessif du pouvoir à l'encontre des manifestant-e-s en particulier les arrestations dites « préventives » et demandé l'arrêt des poursuites injustifiées et l'effacement des peines prononcées à l'exclusion de tout acte de violence ou de dégradation et de toute conduite ou propos sexiste, homophobe, raciste ou antisémite. La FSU a aussi revendiqué que soit menée une réflexion sur le rôle de la police dans une société démocratique.

Les élections professionnelles de la Fonction publique de 2018 ont été un rendez-vous important pour les plus de 5 millions d'agent-e-s publics. Elles se sont déroulées dans un contexte de questionnement de la représentation, du rôle des syndicats (offensive du gouvernement de margina-

lisation des corps intermédiaires, mouvement des gilets jaunes...).

Elles ont conforté la FSU comme une force incontournable. La FSU avait lancé la campagne Engagé-e-s au quotidien !, exprimant la proximité des représentant-e-s du personnel avec les agent-e-s. Elle a été largement reprise durant toute la campagne. Sans conteste, cette campagne fédérale, portée par tous les syndicats nationaux, secteurs de la fédération et par les sections départementales, l'engagement de toutes et tous les militant-e-s dans cette campagne et dans un travail de proximité avec les personnels ont permis ce gain de voix. Dans un contexte de baisse globale de la participation, la FSU est une des seules organisations syndicales qui a progressé en voix y compris à la FPT ou le nombre de votants diminue. Cette progression est déterminante dans le gain du troisième siège au Conseil Commun de la Fonction publique. À la Fonction publique d'État, elle réduit l'écart avec FO et reste représentative dans tous les ministères où elle l'était. À la Fonction publique Territoriale, elle confirme sa représentativité là où elle était présente et obtient de bons résultats dans de nouvelles implantations. Elle n'est plus qu'à quelques centaines de voix de la représentativité au niveau de la FPT. Si la FSU n'a pas atteint ses objectifs,

redevenir première à la FPE et être représentative à la FPT, elle sort de ces élections renforcée et a fait la démonstration que ses objectifs sont réalistes et atteignables.

La FSU s'est félicitée de ce résultat qui valide aussi un projet syndical de transformation sociale alliant proposition, action et négociation. C'est aussi la marque d'une confiance encore plus grande de la part des agent-e-s à les représenter, à intervenir et à agir avec eux. La FSU considère que c'est un point d'appui majeur pour poursuivre son action et pour continuer à jouer tout son rôle dans le mouvement syndical. Mais malgré ces résultats satisfaisants pour la FSU, le faible taux de votant, en baisse de trois points par rapport à 2014, est inquiétant. Il y a un faisceau de raisons que la FSU a cherché à analyser plus finement (conditions de vote, rapport au syndicalisme...). À la suite de ces élections professionnelles, il n'y a pas de changements marquants du paysage syndical dans la Fonction publique. Les équilibres restent globalement à l'identique même si les confédérations perdent beaucoup en voix. La CGT reste à la première place devant la CFDT et FO mais l'écart entre les deux premiers se réduit d'1/3. Le changement majeur est au niveau interprofessionnel où la CFDT prend la première place devant la CGT.

Fonction publique et services publics

La FSU a continué de porter l'idée que la Fonction publique et les Services publics sont essentiels pour le modèle social du xx^e siècle. La Fonction publique est un élément structurant de la société en permettant d'assurer l'intérêt général et de contribuer à la cohésion sociale. La FSU a donc œuvré pour l'amélioration et le renforcement de services publics porteurs d'égalité et de justice sociale, portant avec force la nécessité d'un aménagement cohérent du territoire qui réponde aux besoins fondamentaux de la population et des usager-e-s et qui permette l'accès de toutes et tous à des services publics de qualité. Profondément convaincue du rôle essentiel que joue aujourd'hui la Fonction publique comme

de celui qu'elle sera amenée à jouer tout au cours du XXI^e siècle, la FSU s'est employée à marquer les 70 ans du Statut général des fonctionnaires non pas par nostalgie d'un âge d'or qui aurait existé mais parce que « *le rappel du passé, l'évocation du présent visent à éclairer l'avenir* » (*La Fonction publique du xx^e siècle* (Éditions de l'Atelier-2015). Elle a déploré le peu de cas qui a été fait des 70 ans du Statut.

La FSU a dès la mise en place du gouvernement d'Emmanuel Macron, demandé la tenue d'un *Grenelle de l'action publique* en lui adressant une lettre ouverte précise afin que soit ouvert un débat démocratique avec les agent-e-s, les élu-e-s et l'ensemble de la population. Il s'agissait d'exa-

miner les besoins de la population, les évolutions de la société, les défis comme ceux du développement du numérique ou du changement climatique et d'envisager les réponses adéquates : rôle de l'État et des collectivités territoriales, aménagement du territoire, investissements à consentir, rôle des agent-e-s et des usager-e-s... Mais le gouvernement n'a pas fait ce choix. Il a très vite révélée la nature de sa politique au service d'une idéologie libérale parlant des services publics comme un coût et du Statut général des fonctionnaires comme un frein. Il a fait des choix politiques et budgétaires, dirigés par le dogme de la baisse de la dépense publique, incompatibles avec l'amélioration et le développement

de services publics. Dans le cadre de l'opération *Action publique 2022*, le gouvernement a décidé unilatéralement, le 9 avril 2018, d'un document d'orientation *Refondation du contrat social avec agents publics*. Il a lancé quatre chantiers au cours desquels la FSU a affirmé, comme d'ailleurs l'ensemble des organisations syndicales, ses désaccords sur les axes de ce document : recours accru au contrat, création d'une instance unique de dialogue social comme dans le privé signifiant la fin des CHSCT et des compétences des CAP, rémunération au mérite, possibilité d'externalisations... La FSU n'a eu de cesse de faire des propositions alternatives pour améliorer les droits des agent-e-s et pour conforter le rôle des services et missions de la Fonction publique. Le gouvernement n'en n'a pas tenu compte comme le prouve la loi de *transformation de la Fonction publique* élaborée dans le droit fil de ce document d'orientation. Contre l'avis des organisations syndicales, qui ont d'ailleurs toutes voté contre le projet de loi lors du Conseil Commun de la Fonction publique du 15 février 2019 il a décidé de passer en force et de présenter son projet au Parlement. La FSU a dénoncé avec force cette loi de destruction de la Fonction publique. Elle en a alerté et informé les usager-e-s et les agent-e-s en menant des campagnes et en diffusant du matériel : quatre pages d'explication, tracts, vidéos et campagnes sur les réseaux sociaux... Et la FSU a porté dans les inter-syndicales de la Fonction publique, la nécessité de se rassembler dans une unité la plus large possible pour avoir des expressions et construire des actions unitaires pour garantir le rôle de la Fonction publique et celui des agent-e-s. Cela a permis la construction de nombreuses journées d'action et de grève pour beaucoup dans une unité totale (19 mars, 9 mai, 27/28/29 mai xxx). La FSU s'est également adressée au gouvernement et aux parlementaires pour dénoncer la situation faite aux agent-e-s, alerter sur les projets destructeurs pour la Fonction publique et faire valoir ses propositions pour conforter les missions de services publics. Elle a pour cela par exemple organisé une initiative débat « *Quel avenir pour la Fonction publique ?* » le 12 juin 2019 et rencontré les groupes parlemen-

taires. La FSU a poursuivi son engagement dans tous les cadres unitaires et continué à s'investir dans la Convergence des Services publics.

Le gouvernement a aussi pris des mesures régressives dégradant les conditions de travail des agent-es marquant un manque de reconnaissance de leur rôle et de leur engagement professionnel: gel de la valeur du point d'indice, rétablissement du jour de carence (alors que la FSU avait obtenu son abrogation en 2014), remise en cause de PPCR, CSG mal compensée, perspective de 120 000 suppressions d'emplois, ouverture de possibilités d'externalisations... La FSU a très vite mis le gouvernement en garde sur sa responsabilité à dégrader le niveau des salaires des agent-e-s et à mettre en cause leur rôle et de l'engagement. Elle a été fer de lance dans l'inter-syndicale de la Fonction publique pour dénoncer ces mesures, revendiquer une revalorisation salariale, la mise en œuvre du protocole PPCR, une meilleure reconnaissance du travail et leur qualification des agent-e-s et appeler à plusieurs journées de grève et d'actions pour cela (dates). La FSU est encore intervenue suite aux annonces du Président en décembre 2018 concernant la hausse du pouvoir d'achat de tous les salarié-e-s sauf celles et ceux de la Fonction publique. Elle a arraché la tenue d'un rendez-vous salarial mais qui n'a débouché que sur des mesures accessoires (frais de déplacement revalorisés par exemple). Par contre, cela a permis de médiatiser la question du pouvoir d'achat des fonctionnaires, notamment dans la perspective de la future réforme des retraites, et de montrer la faiblesse du niveau de leurs salaires. C'est par exemple le cas dans la Fonction publique territoriale qui détient le triste record du salaire moyen le plus faible, en deçà même de celui du secteur privé. Le fait que certain-e-s agent-e-s soient éligibles à la prime d'activité le prouve. Cela a permis aussi de montrer la faiblesse de la reconnaissance de nombre de qualifications et l'hétérogénéité du système des primes particulièrement peu conséquent chez les enseignant-e-s. Pendant ces dernières années, elle a particulièrement porté aussi la question des conditions de travail et du niveau salaire et d'emploi des **non titulaires**, en organi-

sant des journées spécifiques d'information et de mobilisations. Cela a permis, à la fin de la mandature précédente, l'obtention d'un cadre de gestion amélioré. Mais aucun plan de titularisation ambitieux n'a été décidé, et pire la loi pour la transformation de l'action publique se donne pour objectif de recruter davantage encore de contractuels.

La FSU a été particulièrement active pour obtenir un nouveau **protocole en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** dans la Fonction publique en décembre 2019. Il permet certaines avancées que la FSU a actées par sa signature de ce protocole sans donner quitus au gouvernement sur le reste de sa politique.

La **Fonction publique territoriale** a fait l'objet d'attaques récurrentes en particulier dans la période récente caractérisée par un désengagement affirmé de l'État couplé à une remise en cause importante des moyens alloués aux services publics territoriaux qui ont été dès lors en difficulté pour satisfaire les besoins des usager-es et assurer les missions qui leur sont dévolues. De plus en voulant par exemple s'attaquer au « *mille-feuille territorial* » l'État a favorisé les échelons territoriaux à dominantes économiques et techniques ce que la FSU a dénoncé.

La dernière phase de décentralisation engagée sans véritable bilan et sans réelle concertation a propulsé les territoires dans une compétition libérale. Aucun mécanisme sérieux de régulation entre ces derniers n'étant prévu, les inégalités territoriales se sont accentuées et ont touché des domaines de plus en plus étendus. D'un côté l'État s'est retiré peu à peu de la conduite et de l'animation d'un certain nombre de politiques publiques et de l'autre les collectivités territoriales ont vu leurs marges d'actions restreintes alors qu'elles étaient, pour certaines, engagées dans des projets nécessitant des investissements lourds à long terme. Dans ce contexte de « *cure budgétaire* » les agent-es servent de variable d'ajustement et les 70 000 suppressions de poste programmées résonnent comme un véritable plan social. Dernièrement, le projet de loi dit de *transformation de la Fonction publique* aggrave la situation des agent-es territoriaux comme par exemple le recours

facilité au contrat favorisant des recrutements orientés ou la remise en cause des accords locaux sur le temps de travail. La FSU s'est également mobilisée en ce qui concerne la situation des **départements d'Outre-mer**, du devenir de ces territoires en intervenant auprès des pouvoirs publics pour obtenir les politiques et les moyens nécessaires pour améliorer leurs situations.

La Fonction publique dans son ensemble représente 20 % de l'emploi total en France. Le rôle de ces plus de 5 millions d'agent-e-s est essentiel pour répondre aux besoins de la population et agir en faveur de la cohésion sociale. La FSU a, autant que cela était nécessaire dénoncé cette dérive libérale et appelé les agent-e-s à l'action tant sur le plan national que sur le plan local pour défendre notre modèle social et les services publics qui sont reconnus comme indispensable par les usager-e-s et pour défendre les conditions de travail et le pouvoir d'achat de toutes et tous les agent-e-s.

Ces dernières années, avec plus de 6 millions de chômeurs, la lutte pour l'emploi est essentielle. La FSU a constaté que le taux élevé de chômage ne se réduit pas, notamment chez les seniors et les jeunes et chez les personnes les moins qualifié-e-s, et que la précarité s'installe. La FSU a poursuivi son engagement, dans un cadre interprofessionnel, contre la loi Travail pour s'opposer au recul des acquis sociaux et des droits des salarié-e-s, exprimer les inquiétudes face à l'avenir, au chômage, à la question du pouvoir d'achat, aux inégalités. Des mobilisations nombreuses et inscrites dans la durée. Elles ont été le résultat du refus du gouvernement précédent d'entendre les revendications des syndicats comme celles de la population. La FSU s'est interrogée sur la stratégie utilisée pour parvenir à peser contre ce texte et en a très vite alerté ses partenaires syndicaux par exemple sur les modalités d'action mises en oeuvre, le rythme des actions, la difficulté à faire émerger des contre propositions et les difficultés à mobiliser largement notamment dans la Fonction publique... Pour prolonger ces mobilisations, avec les organisations CGT, Solidaires, Unef, Unl, elle a diffusé en janvier 2017 un document intitulé C'est quoi ce

travail ? posant les problématiques liées à la question du travail et devant permettre que la réécriture d'un code du travail digne du 21^e Siècle, plus protecteur pour les salarié-e-s. Mais le gouvernement a provoqué une nouvelle crise en décidant d'utiliser le 49.3 alors que le débat sur le projet de loi Travail venait de commencer au parlement. Ce que la FSU a dénoncé.

Une fois mise en œuvre, la loi Travail a vite fait sentir ses premiers effets. Des entreprises usant par exemple de la possibilité des ruptures conventionnelles collectives alors même qu'elles dégagent des bénéfices. Aujourd'hui dans la Fonction publique, les mesures de convention collective ou l'instauration du CSA comme unique instance de dialogue social sont dans la même logique.

La FSU est restée engagée pour lutter contre la précarité et le chômage, pour la défense des chômeurs et pour faire de l'emploi un droit effectif ce qui suppose un accompagnement réel des demandeur-e-s d'emploi ainsi que la conquête de nouveaux droits sociaux. Dialogue social déficient, réforme de l'assurance chômage, fin du paritarisme des instances de l'UNEDIC, contrôle renforcé des chômeurs... caractérisent une politique contraire à l'intérêt des salarié-e-s. A Pôle emploi, les suppressions d'emplois ont contribué à dégrader le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux employeurs alors que le nombre de demandeurs d'emploi persiste chez les seniors et les jeunes peu qualifiés. Les personnels qui ont en charge les demandeurs d'emplois et les questions d'emploi au ministère du travail souffrent également des restructurations des fonctions de développement économique dans les DIRECCTE, des suppressions de postes dans les services Travail Emploi, des fusions inter-départementales, du dépeçage des missions entre Préfecture et autres services, de la remise en cause de l'indépendance fonctionnelle de l'inspection du travail, au mépris des conventions de l'OIT. La FSU est maintes fois intervenue pour interpeller le gouvernement et s'est opposée avec vigueur à cette politique, où les missions et les agent-e-s ne sont que des variables d'ajustement. La FSU a cherché à faire le **lien entre les questions d'emploi et de formation un**

enjeu majeur. Car pour la FSU de nouveaux emplois doivent être créés ou développés pour répondre aux besoins et défis actuels comme ceux du changement climatique, d'où son investissement dans la campagne « 1 million d'emplois pour le climat », ou comme encore son engagement pour que soit consolidé des métiers de la petite enfance, de l'accompagnement des personnes âgées, d'aide aux personnes en situation de handicap... Elle a porté, notamment lors des discussions autour de la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, la nécessité d'un plan ambitieux de formation professionnelle et elle est intervenue pour en défendre les différents acteurs : CREFOP, Pôle Emploi, Missions locales, Afpà doivent être tournés vers ses objectifs de faire de. Elle a revendiqué que ne soit pas opposé la formation initiale, notamment celle sous statut scolaire, à la formation professionnelle et que l'apprentissage ne se substitue pas à la formation en lycée professionnel.

La question de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi est particulièrement préoccupante pour la FSU. Les dispositifs successifs ne permettent pas suffisamment d'endiguer durablement le chômage des jeunes. La FSU a demandé des discussions rassemblant tous les acteurs afin de faire un réel bilan des dispositifs et qu'ils s'appliquent réellement aux publics. Ainsi, les emplois aidés destinés à des non-diplômés ne devraient pas être attribués aux titulaires de diplômes. Et le service civique ne devrait pas se substituer aux nécessaires emplois à créer. Elle a demandé à ce que le retour en formation soit étudié avec sérieux et que les moyens nécessaires soient donnés en conséquence aux lycées publics. La FSU considère que les questions d'emploi ne sont pas dissociables des politiques d'éducation et de formation. Elle a porté la nécessité d'un droit effectif à l'emploi et d'un socle de services d'orientation, de formation professionnelle et d'accompagnement à la hauteur des enjeux. Pour la FSU, plus que jamais, l'accessibilité, l'universalité, la gratuité et la proximité des services publics doivent être une priorité. Elle a continué pour cela aussi ses échanges et actions avec les organisations de chômeurs et précaires.

L'activité de la FSU dans les différents secteurs

La FSU a défendu son projet éducatif au service de la réussite de tous les

Jeunes et pour accompagner ceux qui sont les plus en difficulté, trop souvent exclus des dispositifs de droit commun. Si l'École a permis d'élever le niveau de connaissance et de qualification, la corrélation entre inégalités sociales et inégalités scolaires reste forte et la démocratisation de la réussite scolaire stagne. Les jeunes des milieux populaires sont les premiers à souffrir de ces inégalités. Lutter contre elles est donc le premier défi à relever aujourd'hui.

Transformer le système éducatif, l'éducation nationale, l'enseignement agricole et l'enseignement supérieur, nécessite de créer des postes en nombre suffisant pour limiter les effectifs par classe, pour assurer les remplacements, pour mettre en œuvre de nouvelles mesures pédagogiques pour mieux accompagner les élèves en difficulté...), pour développer et améliorer la formation initiale et continue, pour améliorer la situation de l'Éducation prioritaire notamment en prenant mieux en compte la réalité des écoles et des lycées qui en relèvent, pour accompagner les élèves et étudiants en difficulté avec des équipes pluriprofessionnelles complètes... Le colloque que la FSU a organisé en décembre 2016, en affirmant à nouveau que tous les jeunes peuvent réussir, a conforté la volonté fédérale de porter cette ambition éducative et de revendiquer des moyens à la hauteur. Ces années passées ont été marquées par nombre de réformes contraires au projet éducatif que nous portons et souvent faites dans l'urgence et sans concertation: réforme du collège en 2016 (suppressions d'options d'enseignements; obligation d'enseignements interdisciplinaires (EPI) installés au détriment des horaires disciplinaires; création d'heures non affectées créant une concurrence entre enseignant-e-s, entre disciplines, réforme des contenus), de celle des lycées (orientation, Seconde PP en Terminale...) et du baccalauréat. La réforme des rythmes scolaires, sourde aux réactions enseignantes, ne s'est pas révélée capable de porter les enjeux annoncés. Consciente de la nécessité de construire une école

inclusive, la FSU a rappelé qu'il ne suffisait pas d'en affirmer le principe mais qu'il était nécessaire d'en réunir les conditions tant sur le plan des moyens d'accompagnement, du financement des structures et dispositifs adaptés aux besoins que sur celui de la formation des personnels.

La loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel* développant encore l'apprentissage, menée avant la réforme de la voie professionnelle s'est faite à son détriment. Les mobilisations ont été importantes, y compris dans l'enseignement agricole, pour dénoncer ces réformes tournant le dos à la réussite de tous les jeunes et dépossédant un peu plus les personnels de leurs métiers et détériorant leurs conditions de travail.

La FSU n'a eu cesse de porter ses exigences pour que soient améliorés la formation initiale et continue des personnels et notamment celle des enseignant-e-s. Elle a critiqué le manque de moyens et les dysfonctionnements des ESPÉ et demandé une mise à plat de la formation des enseignant-e-s. Elle a alerté sur les difficultés à recruter et dénoncé des dispositifs (EAP, alternance en M1) qui n'apportent aucune réponse et ne sont en aucun cas des pré-recrutements. En 2017, elle a dénoncé la suppression des emplois aidés dans l'éducation (y compris pour accompagner les élèves en situation de handicap). La FSU a obtenu la création d'un nouveau corps de personnels (Psy-ÉN) qu'elle revendiquait depuis longtemps.

À l'arrivée du ministre Jean Michel Blanquer, la FSU s'est élevée contre une orientation éducative régressive marquée par de multiples injonctions ministérielles (guide des bonnes pratiques, méthodes de lecture, etc.). Elle a salué la baisse des effectifs (dédoublage des CP en REP+) mais critiqué le fait que cela se fasse aux dépens des autres niveaux d'enseignement et en supprimant en grande partie du dispositif Plus de maîtres que de classes. Elle a dénoncé le retour d'évaluations nationales en CP, CE1, Sixième et Seconde qui ne sont pas conçues et mises en œuvre pour être des outils pour remédier à la difficulté des élèves. Elle a dénoncé la poursuite ou l'accentuation d'évolutions

dommageables au service public d'éducation qu'il s'agisse de l'enseignement professionnel ou de l'orientation.

La FSU a dénoncé le tournant autoritariste engagé par Jean-Michel Blanquer en rappelant son attachement aux équilibres entre droits et obligations garantis par le cadre législatif du statut. Dans un tel contexte, elle a rappelé que les stratégies managériales n'étaient en rien capables de porter les évolutions qualitatives nécessaires pour une école plus égalitaire. La loi Blanquer a suscité de fortes protestations parmi les personnels comme les parents, elle a donné lieu à une mobilisation déterminée au printemps dernier: la mise au pas des personnels et l'entrave à leur liberté d'expression, la création des deux pôles socialement marqués (EPLÉ-SF et, à l'opposé, des EPLÉ-I), les modifications du statut de directeur-trice, l'expérimentation débridée, le cadeau fait aux privées au détriment du public (financement des maternelles avec l'obligation scolaire à 3 ans) ont donné lieu à un refus massif de la profession, très mobilisée notamment lors de la grève interpro du 19 mars, et à l'appel de la fédération, lors de la manifestation nationale éducation du 18 mai. La FSU s'est aussi élevée contre le projet de fusion des académies et a mobilisé contre l'expérimentation lancée entre Caen et Rouen.

Loi ORE, plan licence... L'ESR souffre, au-delà des réformes, d'un très grave manque de moyens. Et les difficultés sont grandes pour les étudiant-e-s. C'est pourquoi la FSU a aussi dénoncé la sélection à l'entrée à l'université en mobilisant contre Parcoursup. Elle s'est opposée à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra communautaires, prélude à une augmentation généralisée des frais d'inscription.

La FSU a réaffirmé à maintes reprises que le diplôme reste un atout pour accéder à l'emploi. Contrairement à une idée reçue trop répandue, et particulièrement véhiculée par certains représentants du patronat, le taux d'insertion sur le marché de l'emploi dépend d'abord du diplôme. La FSU a dénoncé l'introduction des blocs de compétences dans les diplômes profes-

sionnels en formation initiale qui va à l'encontre de cet objectif.

La FSU a acté les annonces récentes du gouvernement (non fermeture d'écoles, abaissement des effectifs dans nombre de classes, revalorisation des enseignant-e-s), faites sous la pression des mobilisations du secteur de l'Éducation (dont la manifestation nationale du 18 mai 2019), mais exige leur concrétisation sans redéploiement de postes.

Le secteur de la Justice a été lui aussi malmené dans cette période notamment avec la Loi programmation Justice 2018-2022 qui vise la dématérialisation de la Justice sans tenir compte de la fracture numérique, la fermeture de 307 tribunaux de proximité, la privatisation de certains services, telle la médiation ou le traitement de certains contentieux. Il participe à l'iniquité de traitement au détriment des personnes les plus en difficultés. Par ailleurs, ce projet de loi prévoit des moyens considérables dédiés aux lieux d'enfermement avec la création de 15 000 places de prisons supplémentaires et 20 nouveaux centres fermés pour mineur-e-s et la création d'une peine de probation teintée d'une possibilité offerte à l'associatif de s'occuper des mesures judiciaires post-sentencielles. La FSU a aussi soutenu l'organisation de deux colloques, l'un sur la la réforme de la justice des mineur-e-s et l'autre sur la question de l'enfermement des enfants. Ces deux rendez-vous ont permis de créer les conditions d'un travail intersyndical et associatif large pour défendre un autre projet de justice des mineur-e-s qui soit progressiste et émancipateur. À ce jour, face au projet du gouvernement de créer un code pénale de la justice des mineurs, le collectif justice des mineur.e.s et le conseil national des barreaux défende l'idée d'un code de l'enfance pour l'ensemble des mineur-e-s suivis au titre de la protection de l'enfance ou du pénal. La FSU a dénoncé la possibilité de confier au secteur privé la probation et l'évaluation et, à l'inverse, elle a revendiqué que ces missions deviennent régaliennes. La surpopulation pénale ne peut être jugulée que par la volonté de reconnaître l'efficacité d'une peine de probation autonome et qui fera de la détention provisoire qu'une exception. La FSU s'est engagée pour que la filière socio-éducative bénéficie d'un

statut qui reconnaisse le niveau de responsabilité et de compétence des personnels. À ce jour son application dans certains ministères comme celui de la justice, s'avère insuffisant au regard des missions exercées et de la technicité des personnels.

Suite aux différentes réformes des retraites (2003, 2010), la FSU a eu la préoccupation de porter sans cesse ses revendications pour rappeler son attachement au Code des pensions et à la durée de cotisation mais aussi pour que soit corrigé les effets néfastes de ces réformes notamment en ce qui concerne les agent-e-s de la fonction publique (fin de la CPA, fin des droits familiaux...). Le gouvernement actuel a décidé de faire évoluer le système des retraites en l'inscrivant dans une approche individuelle et non plus collective donc solidaire de la société. Un nouveau système basé sur un calcul par points et un compte unique identique pour le privé et le public. La FSU a participé aux concertations récentes avec le Haut commissariat à la réforme des retraites tout en mettant en garde sur les conséquences d'un alignement des régimes de retraites particulièrement défavorable aux agent-e-s de la Fonction publique. Le montant de la pension dépendrait alors de la valeur du point et des périodes de salaire prises en compte pour chaque salarié. Si le gouvernement dit vouloir faire « plus simple » et « plus juste », la FSU a toujours affirmé que la simplification n'est pas toujours synonyme de justice. En abandonnant le calcul de la pension sur les six derniers mois au profit d'un calcul sur l'ensemble d'une carrière, ce nouveau système serait particulièrement défavorable aux fonctionnaires pour qui les meilleurs salaires sont en fin de carrière. Sans compter qu'un tel système doit reposer sur une politique de revalorisation salariale constante. Or celle-ci est inexistante aujourd'hui. Et ce n'est pas l'intégration des primes dans ce calcul qui compensera les pertes occasionnées, particulièrement pour les catégories de personnels qui n'en bénéficient pas comme les enseignant-e-s. Le Président l'a lui-même concédé lors de ses annonces en avril 2019. Si le Haut-commissariat a confirmé l'âge minimum de départ garanti à 62 ans, les éléments de calcul du nouveau système pourraient de fait minorer le niveau des pensions rendant les 62 ans

un âge purement théorique. La FSU n'a eu cesse de rappeler son attachement à un système à prestation définie et qui, quel que soit le mode de calcul, assure un même taux de remplacement public/privé. Elle a défendu dans ces concertations engagées par le Haut commissariat aux retraites un scénario durable et solidaire, du système de retraites par répartition. Elle rappelle son attachement au Code des pensions et s'oppose à sa disparition programmée en 2025. Pour la FSU, renouveler le contrat entre les générations suppose un accord sur le niveau futur des pensions et donc sur leur financement. Cela nécessite de préciser aussi la prise en compte des droits familiaux et conjugaux, l'extension à des droits nouveaux (prise en compte des années d'étude, du statut des aidants, prise en compte du travail à l'étranger...) et de garantir une évolution des pensions parallèle à celle des salaires. De plus avec l'augmentation du nombre de retraité-e-s, la France doit consacrer une part plus importante des richesses qu'elle produit à la redistribution envers les retraité-e-s au contraire de la règle retenue par le gouvernement de plafonner cette part des richesses à son niveau actuel. La FSU a informé largement les agent-e-s des propos tenus lors des premières discussions et a publié nombre de documents qu'elle a rendu publique (notamment par un numéro de *POUR spécial* en septembre 2019).

Question transition écologique

Durant toute cette période la FSU a été très engagée sur la question des enjeux climatiques et environnementaux considérant que le mouvement syndical et social doit s'emparer de cette questions. Elle a contribué à construire un mouvement pour la justice climatique en menant et participant aux campagnes de sensibilisation sur ces enjeux et en avançant des propositions alternatives dans différents cadres unitaires y compris avec les organisations de jeunesse très mobilisées sur ce sujet. À la suite de sa participation active à la coalition climat 21 en 2015, Elle a participé dès 2016 à l'élaboration du rapport « *un million d'emplois climatiques* » aux côtés d'une trentaine d'associations et d'ONG afin de construire ensemble les revendications pour une transition écologique juste

socialement. La FSU a participé aux mobilisations sur le climat à l'occasion des différentes rendez-vous internationaux (COP, grèves mondiales de la jeunesse pour le climat, Marches citoyennes, Marche pour le climat, campagne emplois/climat...) des rendez-vous nationaux et internationaux qui demeurent importants pour faire entendre la voix des mouvements sociaux et des scientifiques.

La FSU est restée très active sur la question des droits et des libertés. Il y a plus d'un an, les femmes ont libéré leurs paroles sur les réseaux sociaux en dénonçant massivement les violences sexistes et sexuelles dont elles sont victimes. La FSU s'est engagée dans ce combat considérant l'urgence à mettre en œuvre un plan d'ampleur incluant la formation de tous les personnels, une éducation non sexiste des jeunes à tous les niveaux de scolarisation et des moyens à la hauteur des besoins. Le collectif #NousToutes, dont la FSU a été partie prenante, a pour ambition de porter les paroles des femmes qui ont émergé au moment de #MeToo et de transformer ces paroles en revendications. Elle a poursuivi son engagement dans l'Intersyndicale Femmes et à mobiliser lors de la journée du 8 mars pour les droits des femmes. Elle a tenté d'initier dans la FSU ce jour-là, un temps de réflexion qui devra être repensé pour être largement investi.

La FSU a poursuivi son engagement à l'interLGBT et dans les Marches des fiertés ce qui fut d'autant plus important que les discriminations et les violences continuent de peser fortement sur les personnes LGBT, dans un contexte où certaines idées réactionnaires s'expriment sans complexe. Dans un contexte sociale marqué par les mesures gouvernementales successives contre les libertés publiques et l'escalade des violences qui en découlent, la FSU a entretenue dans l'unité la plus large -notamment avec la LDH, SM, CGT, Solidaire... le travail d'analyse et la lutte contre de l'état d'urgence et de sa banalisation dans le droit commun (« loi anticasseur »...).

La FSU a contribué au succès de la première université d'été des mouvements sociaux à Grenoble, aux côtés de plus d'une centaine d'organisations, ONG, associatives et syndicales (CGT et Solidaires) avec des séminaires et ateliers que co-

organisés par la FSU (sur les retraites, l'éducation, les services publics, le travail et la question de la transition écologique...) et grâce à l'implication conjointe de la FSU nationale (à travers ses différents secteurs) et de la FSU38.

La FSU se félicite de la construction de l'intersyndicale des Neuf qui a appelé les **retraité-e-s** à de nombreuses mobilisations qui ont été une réelle réussite. La SFRN a été pleinement impliquée dans ce processus et dans ces actions. Cet arc unitaire des retraité-e-s a permis de maintenir la pression sur le gouvernement et l'a obligé aussi récemment à faire de premières annonces qui vont dans le bon sens mais qui demandent à être amplifiées (réindexation des pensions sur l'inflation, revalorisation minimaliste des pensions...). Ces mobilisations ont permis de mettre sur le devant de la scène les revendications des retraité-e-s : amélioration du pouvoir d'achat, nécessité d'une réelle revalorisation des pensions, abrogation des mesures fiscales qui ont de lourdes conséquences pour les retraités... mais aussi des revendications pour améliorer les conditions de vie comme le développement des services publics, une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie.

La FSU est intervenue fortement lors des projets de loi d'adaptation de la société au vieillissement ou sur celui concernant la prise en charge de la perte d'autonomie.

Ces actions et initiatives des retraité-e-s ont aussi mis en lumière la place des retraité-e-s dans la société et contribué à changer le regard sur le rôle qu'ils y jouent. Pendant toutes ces années, la FSU, avec la conviction qui est la sienne qu'il est utile de rassembler chaque fois que cela est possible et sans nier les débats et les désaccords qui existent entre les unes et

les autres des organisations syndicales, a cherché à faire l'unité dans **le mouvement syndical** tant au niveau Interprofessionnel que dans d'autres secteurs comme celui de la Fonction publique, de l'Éducation, de la Justice... Elle a joué un

Fenêtre A

Face aux nombreuses mesures de régression sociale prises ou envisagées par ce gouvernement, la FSU a œuvré sans relâche à la constitution d'actions unitaires, qui sont une des conditions pour créer le rapport de force nécessaire au recul du gouvernement. Dans la Fonction publique, dans l'éducation, où la représentativité de la FSU lui permet de jouer un rôle moteur, des intersyndicales regroupant de nombreuses organisations voire la totalité ont été constituées. Les mobilisations initiées ont permis quelques reculs du ministre dans l'éducation. Au niveau de l'interpro, la FSU a contribué à certaines mobilisations réunissant salariés du privé et public, comme le 19 mars, avec un certain succès. On peut regretter que certaines organisations imposent sans concertation des dates de mobilisation sans tenir compte des calendriers d'actions déjà décidés sur d'autres périmètres d'interventions : Fonction publique, éducation. Face à la difficulté de mobiliser les salariés, constatée par tous, nous devons dans chaque secteur porter des revendications au plus près des préoccupations des salariés pour pouvoir réunir dans des mobilisations massives l'ensemble des salariés du privé et du public pour contrer la politique régressive du pouvoir.

Fenêtre B

Au plan national, la FSU n'a pas été partie prenante d'appels unitaires interprofessionnels contre la politique anti-sociale du gouvernement Macron. Et ce, alors qu'elle aurait dû mettre en avant les intérêts communs que les agent-es de la Fonction Publique ont avec les salarié-es du privé à bloquer des politiques néfastes pour le secteur privé, qui se déclineront ensuite dans la Fonction Publique. C'est le choix d'un travail de conviction et de mobilisation unitaire avec les autres composantes du syndicalisme de lutte et de transformation sociale, notamment la CGT et Solidaires, qui aurait dû prévaloir. Dans cette situation, ce sont les seules sections départementales FSU qui ont dû gérer la mobilisation unitaire sur le terrain en y assurant la présence de la FSU.

rôle indéniable pour contribuer à cette unité syndicale, et particulièrement dans la Fonction publique, alors même que cette période est caractérisée par de fortes divisions syndicales notamment au niveau Interprofessionnel.

à l'aube du nouveau quinquennat, la FSU a considéré que le mouvement syndical avait la responsabilité d'offrir des espaces permettant de rassembler largement les salarié-e-s, les jeunes, les chômeur-e-s et les retraité-e-s pour débattre des enjeux et construire des perspectives d'avenir.

Mais la période du mouvement contre la loi Travail a montré un clivage fort entre les organisations syndicales et aucune des tentatives d'expressions unitaires n'a pu aboutir. Pire, certains ont théorisé comme indépasseable un clivage en deux camps, les « réformistes » d'un côté et les « contestataires » de l'autre. Cette situation offre une image peu engageante pour bon nombre de salarié-e-s. Cela fragilise encore un peu plus le mouvement syndical. La FSU a cherché à dépasser ces clivages, sans s'empêcher de s'exprimer et ni d'agir

avec les organisations syndicales qui le souhaitaient, et a participé à diverses réunions pour tenter de poursuivre un travail d'échanges et de constructions communes avec toutes les organisations syndicales, voire de plateformes revendicatives communes notamment avec la CGT, Solidaires, FO et les organisations de jeunesse mais cela n'a pas eu non plus de débouché. Elle a, pour sa part, organisé un débat en 2017, suite au mouvement de la loi Travail, avec la CGT et l'UNEF lors d'un CDFN.

Vie fédérale

Durant cette période la FSU, et notamment sa direction nationale, a cherché à améliorer **la vie interne et le travail collectif** et à faire évoluer les méthodes de travail en conséquence.

Elle a ainsi poursuivi son travail pour chercher à toujours mieux associer toutes et tous les militant-e-s de la fédération aux réflexions nécessaires et aux décisions à prendre. Elle l'a fait dans toutes les instances et avec tous les composantes. Elle l'a notamment fait avec les sections départementales en poursuivant l'organisation de journées spécifiques aux SD.

Les secteurs ont été recomposés pour correspondre prendre mieux en charge les différents sujets à traiter et pour éviter un mille-feuille de groupes de travail ne rendant pas lisibles le travail fait et multipliant les tâches pour les militant-e-s. La FSU a associé davantage les collectifs d'animation de ses secteurs au travail des CDFN et notamment pour l'élaboration du texte action.

La FSU a mis en place un travail autour de thématiques dans les BDFN et CDFN avec des intervenant-e-s extérieurs. Cela a plutôt été réussi dans les CDFN mais

reste plus compliqué à mettre en place dans les BDFN.

La direction de la FSU, *via* quelques membres de son secrétariat national, a travaillé de manière plus étroite avec le comité de rédaction de POUR pour faciliter les échanges et la prise en compte des activités et des préoccupations de la fédération.

Il a été mis en place un groupe de travail entre actifs et retraité-e-s notamment sur certains sujets comme celui de la dépendance.

Après examen et décision collective, la FSU a aidé financièrement ses composantes qui le demandaient.

La FSU a poursuivi son travail d'échange et de collaboration avec l'Institut de la FSU et le Centre de formation. La FSU a poursuivi son travail d'échange et de collaboration avec l'Institut de la FSU et le Centre de formation. En prise avec ce dernier, elle a contribué à assurer la cohérence entre les besoins des SD, des SN et des secteurs, en dégagant des axes prioritaires, en coordonnant et organisant une offre qui tente de couvrir l'ensemble des préoccupations fédérales. Elle a contribué à favoriser le rapprochement

de la formation au plus près du terrain (conception et déploiement de la plateforme d'inscription en ligne aux formations fédérales). La formation syndicale fédérale, en essor ces dernières années, doit pouvoir continuer son développement et mieux répondre aux besoins du terrain. Après les élections professionnelles de 2014, il est apparu nécessaire de réorganiser le versant territorial de la fédération. Les 3 et 4 décembre 2015 sous l'égide de la fédération, 200 militant-e-s du SnuACTE-FSU et du SNUCLIAS-FSU, mandaté-e-s par leurs instances respectives, ont donc décidé d'unir leurs forces et de créer le SNUTER-FSU. Cet objectif avait été relancé en début d'année 2015 avec le soutien de la fédération et reposait sur la nécessité de proposer une organisation cohérente du versant territorial de la FSU dans la triple perspective de la préparation du congrès fédéral du Mans, de préparer dans les meilleures conditions les échéances électorales de 2016 dans les nouvelles Régions et de réussir dans les meilleures conditions possibles les élections professionnelles de 2018. La FSU s'est félicitée de la création du SNUTER-FSU.

Liste Unité et Action et sans tendance

GROISON Bernadette - SNUipp - 75 - SG
TESTE Benoît - SNES - 69 - SGA SNES
POPINEAU Francette - SNUipp - 86 - co SG SNUipp
HUBERT Benoît - SNEP - 8 - SG SNEP
PUERTOLAS Héléne - SNUTER - 11 - co SG SNUTER
CHRISTOFOL Hervé - SNESUP - 49 - SG SNESUP
ROLET Frédérique - SNES - 59 - SG SNES
LEVEDER Bruno - SNASUB - 35 - SG SNASUB
GERARDIN Sigrid - SNUEP - 28 - co SG SNUEP
PIGOIS Gérard - SNETAP - 53 - SD SNETAP 53
BASTIEN Marie-Christine - EPA - 54 - SG EPA
CIULKIEWICZ Jean-Luc - SNE - 84 - SG délégué SNE
GUERESCHI Saphia - SNICS - 89 - SG SNICS
DEVIN PAUL - SNPI - 93 - SG SNPI
CHATARD Françoise - SNPES PJJ - 66 - CDFD 66
GAUTIER Jean-Claude - SNUITAM - 35 - co SG SNUITAM
AUGUSTE Claudine - SNUTER - 59 - SNUTER 59/62
MONFORT Patrick - SNCS - 34 - SG SNCS
BENECH Coralie - SNEP - 75 - SN SNEP
BOUOUDEN Mohammed Fouad - SUP MAE - Maroc - SG SUPMAE
ROGER Anne - SNESUP - 69 - SN SNESUP
BOUBET Eric - SUP CDC - 75 - SG SUP CDC
COURTIN Bérénice - SNUEP - 72 - co SG SNUEP
CASTEL Brice - SNUAS FP - 14 - co SG SNUAS FP
SIPAHIMALANI Valérie - SNES - 75 - SGA SNES
GARNCARZYK Igor - SNUPDEN - 14 - SG SNUPDEN
CAPELLA Sofia - SNUipp - 26 - SN SNUipp
ROUSSILLOUX Sylvain - SNEPAP - 38 -
BONNEAU Béatrice - SNASUB - 75 - SN SNASUB
METZGER Régis - SNUipp - 57 - co SG SNUipp
VERTALE - LORIO Valérie - SNES - 972 - S3 SNES
ALMAGRO Eric - SNUTE-FI - 13
ANCELET Guillaume - SNEP - 80 - SD 80
ANGOT Michel - SNUTER - 75 - retraité
ARAGONA Nadine - SNUipp - 76 - SD FSU 76
ASCHIERI Gérard - SNES - 93 - ex SG
AUBRY Philippe - SNESUP - 75 - BN SNESUP
BAFFRET Corinne - SNES - 38 - S3 SNES Grenoble
BENOIST Axel - SNUEP - 35 - co SG FSU
BERTIN Pascale - SNUipp - 58 - SD FSU
BILLES Claire - SNUipp - 13 - co SD SNUIPP 13
BOCHE Alexis - SNASUB - 45 -
BOIS Emmanuel - SNES - 30 - SD FSU 30
BOJANIC Alexandra - SNUipp - 61 - co SD SNUipp 61
BRONIARCZYK Estelle - SNASUB - 75 - BN SNASUB
CAHOUE Marylène - SNES - 69 - retraitée
CARIAT Sandie - SNICS - 34 - SA SNICS Montpellier
CHARRIER Sandrine - SNES - 63 - SN SNES
CHELALOU Nora - SNUipp - 974 - SD SNUIPP 974
CLAVERE Jean-Pierre - SNUipp - 2 - SN SNUIPP
CLERY Jean Marc - SNES - 29 - CFR Bretagne
CONCA Magdalena - SNUipp - 5 - co SD SNUIPP 05
CORDELIER Odile - SNES - 21 - SN SNES
CORDIER Catherine - SNICS - 69 - SGA SNICS
CORET Muriel - SNESUP - 86 - SN SNESUP
CORONAT David - SNES - 34 - SN SNES
CORREGE Audrey - SNUipp - 66 - co SD SNUipp
CORREZE Marianne - SNES - 87 - co S3 SNES Limoges
COUEGNAS Fabrice - SNUipp - 23 -
DALIA Françoise - SNUipp - 64 -
DAMMERY Jérôme - SNUEP - 51 - SN SNUEP
DAUCE Noël - SNUTE-FI - 94 - retraité
DAVID Guislaine - SNUipp - 35 - SN SNUipp
DENIS Marie - SNUipp - 74 - SN SNUipp
DIAZ Patrice - SNUTER - 63 - SD SNUTER 63
DUPAS Fabienne - SNUITAM35 - 35 - co SG SNUITAM
DUVERNY Philippe - SNUTER - 15 - SN SNUTER
EGEA Andréa - SNEP - 973 - S3 SNEP Guyane
ESPINASSE Magali - SNES - 86 - SN SNES
FAIVRE Nathalie - SNES - 25 - S3 SNES Besançon
FAIVRE Laetitia - SNES - 75 - S3 SNES Paris
FERET Claire Marie - SNES - 76 - co S3 SNES Rouen
FERRETTE François - SNASUB - 61 - SGA SNASUB
FOUCHOU-LAPEYRADE Eric - SNASUB - 31 - BN SNASUB
GANOZZI Pierre-Marie - SNES - 13 - SD FSU 13
GARNIER Pierre - SNUipp - 42 - SN SNUipp
GAY Jean-François - SNES - 92 - CFR Ile-de-France
GEAS Elodie - SNES - 51 - SD FSU 51

Unité et action et sans tendance

Plus que jamais besoin d'unité et d'action

Courant majoritaire de la FSU depuis sa création, Unité & Action porte une orientation pour un syndicalisme à visée majoritaire, pluraliste et unitaire, rassembleur et offensif. Il assume depuis toujours un choix d'ouverture :

- ouverture aux autres courants de pensée,
- ouverture à tous les syndiqué-e-s,
- ouverture à la diversité des opinions et approches par la recherche et la construction systématique des synthèses,
- ouverture à la diversité du syndicalisme dans notre pays, par la recherche de l'unité d'action.

Pour Unité & Action, le congrès de Clermont-Ferrand doit être celui du renforcement de notre fédération.

Un regard lucide et sans complaisance sur la situation politique et sociale

Un contexte de crise économique, sociale et environnementale

En Europe, la majorité libérale et néoconservatrice continue à imposer son dogmatisme économique alors qu'il produit toujours plus de souffrances et d'inégalités, nourrissant ainsi partout la poussée des nationalismes xénophobes et réactionnaires. Le drame quotidien vécu par les migrant-e-s aux frontières de l'Europe est révélateur des crises économiques, sociales et de l'échec des politiques libérales développées partout dans le monde. La crise est aussi environnementale, conjuguant épuisement et destruction des ressources naturelles, changement climatique, déplacements forcés de populations...

En France, le président Emmanuel Macron, méprisant les organisations syndicales et plus globalement toute voix discordante, et la majorité LREM ont clairement fait le choix de s'inscrire dans une politique dure pour les plus faibles. Le mouvement dit « des Gilets jaunes » reflète l'état d'exaspération d'une partie de la population.

La FSU, comme l'ensemble des organisations syndicales, doit poursuivre les mobilisations et rechercher toutes les occasions de rassembler le monde du travail dans les luttes. La recherche et la construction d'alternatives et de perspectives positives passent notamment par le dialogue intersyndical et la construction de l'unité d'action, mais aussi par l'échange, avec les organisations politiques et associatives progressistes, en toute indépendance.

Sur le terreau, fertile pour tous les reculs sociaux et démocratiques, du développement des inégalités, l'enchevêtrement des crises sociales, politiques, climatiques et de la représentation démocratique se poursuit, n'épargnant pas le

syndicalisme. En difficulté persistante pour rassembler et gagner, pour construire un rapport de force suffisant, il continue néanmoins d'être, pour les salarié-e-s, le recours en cas de difficulté collective ou individuelle. Sa fonction de défense collective des revendications et de l'intérêt général du monde du travail, son rôle historique, reste irremplaçable.

Une FSU confortée par les élections professionnelles

Les résultats aux dernières élections professionnelles, marquées par des progrès importants dans certains secteurs, ont permis à la FSU de se rapprocher de ses objectifs de redevenir la première organisation à la Fonction publique d'État et d'être représentative à la Fonction publique territoriale, mais pas de les atteindre.

De ces élections à l'occasion desquelles les personnels ont réaffirmé leur confiance dans la FSU et ses syndicats nationaux, nous devons tirer des enseignements : pratiquer encore davantage un syndicalisme de terrain, au plus près des personnels et de leurs aspirations, travailler à une meilleure identification de la fédération, de nos propositions pour les services publics. La fédération conserve une place incontournable dans le secteur public, et au-delà, dans le mouvement social : la voix de la FSU porte, et elle doit se faire encore plus entendre.

Mieux faire connaître notre projet syndical

Il est nécessaire d'éclairer et de porter mieux et plus fort notre projet syndical : un syndicalisme de transformation sociale progressiste et, à cette fin, pour les réformes qui font avancer les droits des salarié-e-s,

Nos orientations pour l'avenir

des agent·e·s, des retraité·e·s, des jeunes, qui améliorent leurs conditions de vie et de travail, qui contribuent à construire une société plus juste, plus solidaire et apaisée, une autre répartition des richesses avec un rôle primordial des services publics. Quels que soient les gouvernements, nous combattons les décisions qui ne vont pas dans le sens de ces perspectives d'égalité et de justice, mais nous nous engageons aussi quand des espaces de dialogue et de propositions sont possibles. Présente dans la Fonction publique d'État et la Fonction publique territoriale, dans les secteurs de l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche et la culture, l'éducation populaire, la justice et notamment celle des mineurs, le travail social, la FSU doit porter plus fort encore un projet pour la jeunesse et l'avenir de ce pays.

Travailler au rassemblement

Pour Unité et Action, l'unité syndicale est le fer de lance de cette stratégie. Dans une période où les désaccords sont exacerbés, où certains voudraient diviser le syndicalisme en deux camps antagonistes, la tentation existe de se replier sur de multiples actions minoritaires, de témoignages.

Unité et Action fait le choix de ne jamais renoncer à chercher ce qui rassemble avant ce qui divise. Il ne s'agit pas d'en rabattre, de s'aligner sur le moins-disant ou de faire de la recherche de l'unité une condition préalable à toute mobilisation. La FSU sait prendre ses responsabilités. Il s'agit au contraire, parce que c'est un gage d'efficacité, de construire des mouvements d'ampleur exigeants en termes de revendications, de ne jamais perdre de vue la nécessité de la construction du rapport de force, des mobilisations majoritaires, loin de toute facilité de posture ou incantatoire. C'est une orientation exigeante que porte Unité et Action! Le chemin vers cette unité d'action passe aussi par une implication dans le mouvement social et associatif: Convergence services publics, RESF, ATTAC...

Nous avons depuis toujours pour objectif l'unification du mouvement syndical. Il ne s'agit pas d'imposer des démarches d'appareil que nos mandant·e·s, syndiqué·e·s, ou militant·e·s ne s'approprieraient pas, il s'agit de travailler concrètement, sur des sujets précis, avec celles et ceux qui le veulent et qui partagent notre conception du syndicalisme.

Des chantiers ont déjà été lancés, notamment avec la CGT, qui ont permis d'enrichir nos analyses et de conforter nos positions. Ce travail doit se poursuivre et se poursuivra au plus près des salarié·e·s, des adhérent·e·s, sur des thèmes qui touchent au quotidien dans le but de construire au niveau local des convergences, et dans la perspective de la construction d'un nouvel outil syndical.

Renforcer la Fédération

Alors que les évolutions législatives et que les

choix politiques renforcent les conceptions libérales, qu'il s'agisse de renoncer à l'égalité au nom de la réduction de la dépense publique, qu'il s'agisse de détruire le cadre statutaire de la Fonction publique ou de libéraliser l'ensemble des dimensions de la vie économique et sociale, nous devons défendre avec force les valeurs démocratiques, sociales et républicaines qui affirment l'égalité des citoyennes et des citoyens et engagent les actions nécessaires à son effectivité.

Il en va d'une société capable d'assurer à toutes et tous l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et aux conditions d'une vie quotidienne digne et respectueuse des citoyennes et des citoyens, ainsi que l'égalité réelle entre femmes et hommes. Cette exigence de justice sociale ne peut se concevoir sans justice écologique car les liens sont forts entre crise sociale et crise écologique. Les populations les plus précaires seront les plus durement confrontées à la détérioration de l'environnement. Des politiques publiques doivent être engagées pour faire évoluer les modes de production et de consommation dans une finalité de protection de l'environnement et des individus.

La sécurité publique ne peut être le prétexte d'une réduction des libertés. La première fonction de l'ordre public doit être de garantir tous les droits sociaux et les libertés publiques, et notamment celles de l'expression.

Au moment où la mondialisation explose, où les nationalismes s'affirment, et où l'Europe devient de plus en plus le lieu de définition des orientations politiques des États, la FSU doit contribuer à la construction et au développement d'un syndicalisme international et européen. Tout en poursuivant sa campagne spécifique pour les services publics, elle doit aussi pouvoir s'engager dans les dynamiques interprofessionnelles pour contribuer et participer pleinement aux démarches unitaires d'intérêt général des salarié·e·s, privé·e·s d'emploi et retraité·e·s au plan national et international. Renforcer notre outil fédéral, poursuivre notre positionnement dans la Fonction Publique d'État et dans la Territoriale, prendre toute notre place dans l'ensemble des débats nationaux et internationaux passe par une implication plus forte des syndicats nationaux dans le fonctionnement de la FSU.

Construire un syndicalisme de transformation sociale actif, indépendant et démocratique, construire des dynamiques interprofessionnelles rassemblant largement les salarié·e·s, sur les revendications à construire avec les personnels et les actions à mener: c'est l'objet de notre 9^e congrès.

Pour conforter cette conception de l'orientation et de l'activité syndicale, Votez pour la liste « Unité & Action et sans tendance »!

Contacts

matthieu.leiritz@fsu.fr / olivier.kosc@fsu.fr

GRALAK Boris - SNCS - 13 - SN SNCS
GRENON Sophie - SNUipp - 36 - SD SNUipp 36
GRES Lucille - SNEP - 87 - co S3 SNEP Limoges
GUIGNONNET Maryvonne - SNES - 83 - SD FSU 83
HENRY Bruno - SNES - 57 - co S3 SNES Nancy Metz
HERVOUET Nelly - SNES - 44 - S3 SNES Nantes
HUMEAU Bertrand - SNES - 30 - S3 SNES Montpellier
JEAN DIT TEYSSIER Betty - SNUipp - 32 - SD FSU 32
JEANRONT Marie-José - SNUTER - 57 - CR SNUTER Grand Est
KOSC Olivier - SNUipp - 51 - SN SNUipp
LACROIX Jacques - SNES - 49 - SN SNES
LAFON Mathilde - SNUTER - 18 - SD SNUTER 18
LAUTON Michelle - SNESUP - 92 - retraitée
LE GALL Maude - SNCS - 75
LE PAIH Gwen - SNES - 35 - S3 SNES Rennes
LE BEGUEC Nathalie - SNEP - 49 - SD FSU 49
LEDUFF Catherine - SNUipp - 67 - co SD SNUipp 67
LEGRAND Anne Sophie - SNES - 75 - SN SNES
LEIRITZ Matthieu - SNES - 54 - SN SNES
LEMONNIER Paul-Henry - SNEP - 14 - SN SNEP
MAHE Gaël - SNESUP - 75 - CA SNESUP
MANUEL Sabrina - SNUipp - 29 - SD SNUipp 29
MARAND Xavier - SNES - 75 - SGA SNES
MARIINI Emmanuelle - SNES - 20 - S3 SNES Corse
MAURIAT Caroline - SNESUP - 13 - CA SNESUP
MAUSS Christelle - SNUipp - 54 - co SD SNUipp 54
MAUVILLAIN Christophe - SNEP - 16 - S3 SNES Poitiers
MERAL Jean Pascal - SNES - 33 - S3 SNES Bordeaux
MERCIER Emmanuel - SNES - 41 - S2 SNES 41
MERLET Marie-Christine - SNASUB - 41 - BN SNASUB
MOREAU Hervé - SNES - 64 - SN SNES
NATTER Gwenaëlle - SNEP - 54 - SN SNEP
NICOLAI Jean-Jacques - SNUTER - 13 - SN SNUTER
NOURI Henri Jean - SNES - 976 - S3 SNES Mayotte
PAGNIER Serge - SNETAP - 8 - BN SNETAP
PAILLARD Blaise - SNUipp - 38
PALACIO Nina - SNUipp - 89 - SN SNUipp
PIECUCH Catherine - SNES - 62 - SD FSU 62
PINAULT Claire - SNETAP - 77 - BN SNETAP
POLACK Bruno - SNETAP - 94 - BN SNETAP
POURVENDIER Carole - SNICS - 93 - SN SNICS
POYET Valérie - SNUipp - 68 - SD FSU 68
PRIER-CHERON Dominique - SNUTER - 28 - SD SNUTER 28
PRIOURET Pierre - SNES - 31 - S3 SNES Toulouse
REFAS Zouaouia - SNUTER - 31 - SD SNUTER 31
REYNES Michel - SNUTER - 82 - CR SNUTER Occitanie
RIVE Claude - SNUipp - 85 - retraité
RIZZO Nelly - SNUipp - 41 - SN SNUipp
ROSANDER Karine - SNUipp - 19 - co SD SNUipp 19
ROSSET Ludivine - SNES - 69 - S3 SNES Lyon
ROUBLOT Emmanuel - SNEP - 971 - S3 SNEP Guadeloupe
ROUSSET Sandrine - SNUipp - 6 - co SD FSU 06
ROUSTAN Catherine - SNES - 77 - S2 SNES 77
SABLIC Didier - SNEP - 94 - SN SNEP
SARRASIN Aurélie - SNES - 75 - SN SNES
SCHNEIDER Rachel - SNUipp - 93 - co SD SNUipp 93
SECHET Emmanuel - SNES - 72 - SN SNES
SEGUR Eddy - SNUipp - 971 - SD FSU Guadeloupe
SIGRIST Arnaud - SNES - 68 - S3 SNES Strasbourg
SOYIFFI Fahardine - SNUipp - 976
SOLDAT Patrick - SNES - 75 - SN SNES
STEYGER Jean-Charles - SNUTE-FI - 44
SVRDLIN Andelko - SNEP - 13 - SN SNEP
TASSEL Stéphane - SNESUP - 77 - CA SNESUP
TRAMONI Laurent - SNES - 13 - S3 SNES Aix-Marseille
VENETITAY Sophie - SNES - 91 - S3 SNES Versailles
VERDELLET Evelyne - SNASUB - 63 - co SA SNASUB Clermont-FD
VESCHETTI Linda - SNEP - 29 - BN SNEP
VIGNER Yoann - SNETAP - 53 - BN SNETAP
WALLET Nicolas - SNUipp - 75
WALTER Svend - SNES - 86 - SD FSU 86
WEY François - SNES - 54 - SD FSU 54

Liste à l'initiative de l'ÉÉ (École Émancipée)

PONVERT Véronique - SN FSU éduc. - 76
THOMAS Denis - SN FSU Serv.Pub. - 60
BORNAIS Claire - SNESUP - 59
MALAISE Arnaud - Co SG SNUIPP - 75
ROBERT Julie - SGA SNASUB - 92
LEFEVRE Clément - SN SNES - 76
LAUFFENBURGER Isabelle - BN SNUEP - 75
HEURTEBIZE Hervé - SN SNUTER - 94
SOUMAILLE Valérie - CDN SNEP - 86
M'HEDHBI Emmanuel - Dél. Synd. SNUTEFI - 31
HAYE Marie - SN SNES - 44
LOPEZ Carlos - SNPESPJJ - 63
CHARAMOND Corinne - SGA SNAC - 77
TAILLANDIER Christian - SNUITAM - 35
MOREAU Emilie - BDFN FSU Situ. personnels - 49
CANU Jean-Marie - SFRN FSU - 33
LEBRUN Nathalie - SN SNESUP - 59
CADREILS Laurent - BDFN FSU Orga vie fédé. - 31
CORMIER Amandine - BDFN FSU Femmes - 93
BEKHTARI Grégory - BDFN FSU Droits et lib. - 92
LAINGUI Hélène - SNUASF - 35
RIVOIRE Julien - BDFN FSU International - 93
AKIELEWIEZ Agnès - BN SNES - 31
ZAPPI Laurent - CA formation FSU - 95

DEVESA Pierre - BD SNUIPP - 1
MONIER Sandrine - CDFN FSU - 3
TREVISIOL Ugo - BN SNUEP - 3
BOUTHORS Stéphane - Co SD SNUIPP - 4
CROS Rozenn - CAN SNES - 6
SILLAM Olivier - CDFN FSU - 6
BRUNON Cécile - BDFD FSU - 7
FOUGHALI Ben Ali - BD SNUIPP - 8
FAGET Marc - Co SD FSU - 9
LAMQUIN Fabrice - Co SD SNUIPP - 10
BLANCH Dominique - CA acad SNES - 11
MONTOLIO Céline - SD SNICS - 12
TAVERNIER Valérie - Co SD FSU - 12
BIDET Bruno - CN SNUTER - 13
BOURGOGNON Charlotte - SNUIPP - 13
CAVALLO Marion - SNPESPJJ - 13
GRIMAUD Frédéric - SNUIPP - 13
BESUELLE Pascal - CDFN FSU - 14
LAVERGNE Stéphanie - Co SD SNUIPP - 15
MOREAU Elise - SD SNUIPP - 16
BONNET Véronique - CDN SNEP - 17
KERLOUEGAN Vincent - Dél. Synd. SNUTEFI - 21
LYON Françoise - Co SD FSU - 21
ROPITEAUX Cécile - BDFN FSU - 21
PERDUCAT Vincent - Co SD SNUIPP - 24
FOUILLARD Judith - CDFN FSU - 25
LAURENT Karine - Co SD SNUIPP - 25
MOREAU Mathieu - Sec. Rég. SNPESPJJ - 25
TURKI Blandine - SN SNUIPP - 25
VIERON-LEPOUTRE Christian - Co SD FSU - 25
LAGARDE Laurent - BD SNUIPP - 26
DESWARTE Bernard - Co SD FSU - 31
NOUGAREDE Alexandra - Dél. Synd. SNUTEFI - 31
SEGUIN Alexia - Co SD SNUIPP - 31
CHOLTUS Catherine - BN SNUITAM - 33
LABORDE Laurence - Co SD FSU - 33
PHILTON Rémi - CSN SNETAP - 33
RICHARD François - Co SD FSU - 33
VERDEYROUT Pierre - CN SNUEP - 33
KORDJANI Magali - Co SD SNUIPP - 34
LAGET Emmanuel - CDN SNEP - 34
LEREDDE Yann - CA SNESUP - 34
ODE Benoit - BN SNAC - 34
REUS Cécile - Sec. Rég. SNPESPJJ - 34
PERROT Juliette - CA acad. SNES - 35
BLANC-LANAUTE Catherine - Co SD SNUIPP - 38
BOUVOT Virginie - Co Sec. acad. SNUEP - 39
COUSSON Mallorie - Co SD SNUIPP - 39
GAUTHERON Claude - SN SNUIPP - 39
PSZOLA Nathalie - Co SD FSU - 39
ROCA Elise - BDFD FSU - 40
RIOUFRAIT Jean-Pierre - BN SNUTER - 43
CHARBONNIER Vincent - CA SNESUP - 44

À l'initiative de

l'ÉÉ (École Émancipée)

Pour une FSU de lutte, Pour une alternative au néolibéralisme !

Un gouvernement libéral et autoritaire

Avec la contre-réforme des retraites, la destruction de la Fonction publique (FP), la remise en cause des droits démocratiques, la France est confrontée, comme l'Europe et le reste du monde, à la voracité sans limite des plus riches, des actionnaires et de celles et ceux qui les servent pour perpétuer le capitalisme. Injustices sociales et environnementales se renforcent, précarisant encore davantage de larges pans de la société, sur fond de ventes d'armes, de menaces de guerres et de pillage des ressources.

Alors que les entreprises, les commerces, les services publics subissent de profonds changements (plus de précarité, notamment pour les femmes, moins de protections sociales et de droits), le syndicalisme, divisé, n'a toujours pas réussi à organiser une vraie riposte, à imposer les droits collectifs contre les profits de quelques-un-e-s.

Face à un gouvernement qui cogne fort, construire le rapport de forces est pourtant indispensable. Au cours de l'année, de nombreuses mobilisations ont eu lieu, mais la convergence de ces luttes n'a pas été possible.

Pourtant, devant l'accumulation des inégalités et du mépris qui les accompagne, une crise sociale d'ampleur et d'une forme inédite a éclaté : le mouvement des Gilets Jaunes (GJ) a constitué une opposition populaire durable au gouvernement, et par sa détermination et sa radicalité, a participé à un renouveau des dynamiques de mobilisation. Il était de la responsabilité du syndicalisme de répondre à cet appel d'air et de travailler à la convergence des revendications et des mobilisations, tout en dénonçant la répression brutale dont il était l'objet. Mais le manque d'engagement syndical n'a pas permis d'intensifier et de généraliser la contestation de la politique du pouvoir.

L'Union européenne : une forteresse antisociale

Dans une Europe de plus en plus éclatée, sans projet commun, l'austérité pèse sur les populations avec la complicité des États membres. Face à cette Europe monte une

réponse xénophobe, raciste et nationaliste - et tout aussi néolibérale que celle de l'UE -, une Europe du repli sur soi.

Au lieu de s'y opposer, la politique migratoire de Macron s'en inspire, avec la chasse aux migrant-e-s et la criminalisation des actions de solidarité. Dans ce contexte, il tente de se poser en seul recours contre le fascisme alors qu'il contribue à en faire le lit au quotidien, au travers d'une politique libérale anti-sociale d'une rare violence.

Aujourd'hui, face à l'extrême-droite et au néolibéralisme, il faut refuser cette Europe et se donner les moyens de construire dans chaque pays un puissant mouvement social mettant au centre le refus du dumping social et l'exploitation des salarié-e-s. Le syndicalisme doit y contribuer en organisant la désobéissance aux traités et règles qui ne vont pas dans le sens de l'intérêt général et qui empêchent toute rupture avec le néolibéralisme. C'est notre façon de contribuer à l'émergence d'un nouveau projet collectif européen.

Agir pour le climat, urgence absolue

Les conséquences du dérèglement climatique sont aujourd'hui criantes : multiplication des événements chaotiques, effondrement de la biodiversité, réfugié-e-s, risques alimentaires... La planète brûle et ce sont les populations les plus pauvres qui en sont les premières victimes. Au niveau international, les peuples prennent la mesure de l'urgence climatique et s'investissent, notamment la jeunesse, dans de fortes mobilisations. Néanmoins, celles-ci n'ont pas encore permis d'infléchir le cours des politiques capitalistes et productivistes, et, en France, le gouvernement ne montre aucune volonté politique en faveur de l'environnement, au contraire. Le syndicalisme et la FSU doivent faire de la transition une question centrale, en défendant une bifurcation écologique juste socialement et qui s'attaque à la recherche effrénée du profit.

Président des ultra-riches et de la violence d'État

Au-delà de la suppression emblématique de l'ISF, l'ensemble de la politique de Macron

est une politique de classe au service des plus riches. Toutes les réformes du gouvernement sont des agressions caractérisées contre les salarié-e-s, les retraité-es et les privé-e-s d'emploi, et ne font qu'aggraver la situation des classes populaires: loi Travail, réforme des retraites, réforme de l'Assurance chômage, loi de destruction de la FP modifient en profondeur les rapports sociaux et visent à détruire le statut des fonctionnaires et à réduire l'accès aux services publics.

Face à l'exigence de justice sociale, le gouvernement répond par une politique autoritaire et violente: la répression policière à l'égard des manifestant-e-s, des lycéen-ne-s, des syndicalistes, des GJ, fait de nombreux blessé-e-s graves. Les lois sécuritaires se succèdent, avec la loi « anti-casseurs » comme exemple frappant des mesures liberticides.

Porter des alternatives

Des mesures urgentes sont indispensables: refus de la destruction de notre système de retraites, retrait du CICE et autres cadeaux fiscaux aux plus riches; augmentation des salaires, des minima sociaux et des retraites; accès de tous et toutes aux droits élémentaires (logement, santé, école, transport) au travers, notamment, du développement des services publics; retrait de la loi Travail et de la loi de transformation de la FP, toutes deux en cohérence; autre répartition des richesses au service d'une société solidaire et d'une transition écologique urgente; réforme fiscale pour réduire les inégalités, lutte contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales, taxation des revenus du capital... Contre la privatisation d'ADP, il faut s'engager résolument dans la campagne référendaire unitaire. Il faut en finir avec la chasse aux migrant-e-s et imposer une politique d'accueil pour tous et toutes les réfugié-e-s. Il faut obtenir le retrait de la loi Blanquer pour permettre la mise en place d'une école également accessible à tous et toutes, laïque et publique, non sélective et sans management hiérarchique, et dont les contenus de formation, exigeants et émancipateurs, formeront des jeunes à même de trouver une place de citoyen-ne acteur-trice dans la société.

Peser pour les imposer

Il faut élever le niveau du rapport de forces: rassembler les colères sociales, faire converger les luttes pour un projet de société sociale et solidaire, additionner les forces associatives, syndicales, politiques qui permettront de construire un front d'opposition pérenne aux politiques ultra-libérales, et de leur faire ainsi échec.

Compter, comme la CFDT ou l'UNSA, sur le dialogue social pour obtenir des avancées

pour les salarié-e-s mène à une impasse avec ce gouvernement qui méprise les syndicats et passe en force. L'énergie syndicale doit être investie avant tout sur le terrain des mobilisations sociales. Cela nécessite de chercher l'unité d'action (pour rassembler et donc gagner en efficacité) mais de ne pas s'y limiter si elle devient un frein. Le rassemblement du syndicalisme de transformation sociale doit être enfin à l'ordre du jour.

Une FSU plus fédérale

Le bilan des élections professionnelles de 2018 est mitigé: la fédération n'a pas atteint les objectifs qu'elle s'était fixés (reconquérir la première place dans la FPE et gagner la représentativité dans la FPT). Elle reste forte dans son bastion, l'Éducation, mais insuffisamment implantée dans les autres secteurs de la FP. Néanmoins, elle a progressé en voix et a gagné un siège au CCFP.

Et maintenant? L'utilité, l'efficacité et la légitimité syndicales se jouent au plus près des salarié-e-s. La FP, ses syndicats sont en grande difficulté. Les coups portés au paritarisme vont considérablement modifier le rôle et l'action du syndicalisme. C'est avec les personnels, statutaires mais aussi précaires, dans les mobilisations que se jouera l'avenir. Parce qu'elle n'est pas qu'une addition de syndicats nationaux, et qu'elle ne peut se limiter aux champs de l'éducation, notre fédération doit être un outil efficace pour rassembler les combats et leur donner un cadre collectif fédéral. Cela passe par le développement de son pluralisme, de son aptitude à rassembler dans les différentes actions (AG, grèves...) et à proposer des alternatives. Elle doit aussi, de façon volontariste, relancer un travail résolu et permanent avec la CGT et Solidaires pour avancer dans un projet d'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale. Elle doit intervenir au quotidien pour défendre les grands enjeux de notre société (retraites, climat, égalité des droits...).

De ce congrès doit sortir une FSU pluraliste, renforcée, nationalement et dans les départements et régions; une FSU qui s'engage sans hésitation dans les mobilisations interprofessionnelles, dans la défense des droits et des libertés publiques, dans la dénonciation des violences d'État, dans la lutte contre toutes les discriminations (sexisme, racisme, LGBTIphobie).

L'EE appelle toutes celles et ceux qui partagent ces convictions et ces orientations à travailler et à agir ensemble dans la FSU.

Votez et faites voter pour la liste à l'initiative de l'EE (École Émancipée) !

DAVID Mary - BDFN FSU - 44
 MARANGE Sylvain - BDFD FSU - 44
 SIERRA Céline - Co SD SNUIPP - 44
 VALIN Bernard - CFR FSU - 44
 BAUDOUIN Olivier - BN SNUEP - 45
 DE SAN MATEO Ghislaine - BN SNES - 47
 NOEL Pierre - CDFN FSU - 47
 PERRET Nathalie - Co SD FSU - 48
 HELOU Christophe - Co SD FSU - 49
 FALICON Jérôme - CDFN FSU - 51
 MARPILLAT Florence - SD SNUIPP - 52
 NICOLAS Isabelle - Co SD SNUIPP - 54
 SCHMITT Julie - Co SD FSU - 54
 HABERA Nicolas - CDN SNEP - 59
 WATTEL Anne - CA acad. SNES - 59
 ABRAHAM Sophie - Co SD FSU - 60
 QUINTIN Julien - SD Adj. SNUTER - 60
 VIGUIER Bénédicte - Co SD FSU - 60
 PONTZEELE Laurence - CDFN FSU - 62
 BOUSQUET Renaud - SD Adj. FSU - 64
 MARTIN Claude - Co SD FSU - 65
 END Gauvain - Co SD FSU - 67
 SOLUNTO Virginie - Co SD SNUIPP - 67
 MEYER Aurélie - CA acad. SNES - 68
 BONICALZI François - BN SNASUB - 69
 ELIA Rosario - Co SD FSU - 69
 POUPET Sébastien - BN SNASUB - 69
 ROLLIN Marc - BN SNES - 69
 GRANDVOINET Fanny - SNUIPP - 70
 CAZIER Mathias - Co SD SNUIPP - 71
 BRASSEUR Philippe - SN SNUTER - 72
 CRISTOFOLI Julien - SD SNUIPP - 72
 COLLEAUX Ronan - CA acad. SNES - 73
 CARPENTIER Michel - CA SNESUP - 75
 CHAOUAT Gérard - BN SNCS - 75
 DE COCK Laurence - SNES - 75
 FRANCISCO Jacqueline - Sec. Rég. SNPESPJJ - 75
 INGUAGGIATO Santo - BD SNUIPP - 75
 SAOULI Lydia - BN Travail SNUTEFI - 75
 BERCHE Pierre-Emmanuel - CDFN FSU - 76
 CARON Nathalie - CAN SNPESPJJ - 76
 KRUMMEICH Raphaëlle - Co Sec.acad. SNASUB - 76
 LEBOUIC Paul - BA SNUEP - 76
 RIO Stéphanie - CDFN FSU - 76
 BROUH Christine - Dél. Synd. SNUTEFI - 77
 GRIGNON Thierry - Co SD SNUIPP - 77
 HERVOUET Elisabeth - CA acad. SNES - 77
 COUPRIE Julie - Co SD SNUIPP - 79
 SIAUDEAU Julie - CAN SNES - 79
 MOLES Mathieu - Co SD FSU - 81
 MANGENOT Guillaume - Co SD FSU - 82
 CAMINADE Pierre - Co SD SNUIPP - 85
 LEFEVRE Lucie - CAN SNES - 85
 BLANDEL Patricia - SNETAP - 86
 LEROY Véronique - Co Sec. acad. SNASUB - 86
 BIDON Fleur - BD SNUIPP - 87
 CAILLON Maxime - SN SNUITAM - 87
 CLEREMBAUX Daniel - SN SNUTER - 87
 CAUBET Philippe - Bur. acad. SNEP - 89
 FORGERIT Anne - Co SD SNUIPP - 90
 VOILLIOT Christophe - SN SNESUP - 92
 DRIEU Fleury - BD SNUIPP - 93
 GENTNER Romain - BN SNES - 93
 GILA Valérie - SNUTER - 93
 MARION Delphine - SNUTER - 93
 GUINTRAND Thierry - Co SD SNUIPP - 94
 HAUCHECORNE Marielle - CAN SNPESPJJ - 95
 DECHAVANNE Alexandre - SD FSU - 973
 JAÏR Suley - Co SD SNUIPP - 973
 DOR Marie-Hélène - Co SD FSU - 974
 PICARD Christian - SD SNUTER - 974
 SAUTRON Jocelyne - Dél. Rég. SNUTER - 974
 PORT SAID Anssiffoudine - CDFN FSU - 976

Liste Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

DELAYE Géraldine - SNUIPP - 67
MIGNOT Yacha - SNES - 13
TOURNEUR Carine - SNES - 21
LEFEBVRE Jack - SNES - 78
ROUVIERE Nadine - SNASUB - 13
AURIGNY Jacques - SNASUB - 75
ACKERMAN Thibaut - SNES - 92
AGEORGES Lise - SNES - 93
AMATO Jean-François - SNES - 13
ANDRIE Catherine - SNES - 34
ANGNEROH René - SNES - 78
AUGER-SALAMANO Joëlle - SNES - 93
BALLY Marie-Ange - SNES - 52
BARTETTE Joël - SNES - 5
BEAUCHAMP Yvon - SNES - 79
BELIAH Jean-Jacques - SNES - 71
BENZAOUZ Sofiane - SNES - 13
BEN NAJIM Abdesselam - SNES - 78
BERNARD Hélène - SNES - 38
BERNIGAUD Lionel - SNES - 69
BERT Michèle - SNES - 21
BESSET Maurice - SNES - 67
BISMUTH Simone - SNES - 92
BLACHE Elisa - SNES - 67
BODIN Martine - SNES - 93
BONGARD Antoinette - SNES - 21
BORGES Joachim - SNES - 95
BOUET Philippe - SNES - 21
BOURNE CHASTEL Christine - SNES - 13
BROVELLI Stéphane - SNES - 93
BROUARD Jean-Marc - SNES - 95
BUFFARD Elisabeth - SNES - 13
CAILLE Christelle - SNES - 69
CAMMAS Guillaume - SNES - 68
CAPDEVILLE Marie-Claude - SNES - 11
CAVALLUCCI Rémy - SNASUB - 91
CHAISTRUSSE Corinne - SNES - 93
CHAUVET Serge - SNES - 68
CHENAVAZ Lydie - SNES - 13
CHEVALIER Monique - SNES - 77
CLAUDEON Carole - SNEP - 78
COLAS Philippe - SNES - 71
COLLAY Marie-Claude - SNES - 42
CONIL Jean-Michel - SNES - 13
DAHAN Danièle - SNES - 69
DANRY Edith - SNES - 21
DAUDE MIOTTE Catherine - SNES - 21
DEBORD Sylvie - SNETAP - 58
DE CHAUMARAY Hugues - SNASUB - 75
DENUX Katia - SNUEP - 67
DE ROHAN Jean - SNES - 58
DESBROSSE Marc - SNES - 69
DESUMER Vivien - SNUIPP - 57
DIAZ Valérie - SNES - 13
DREANO Jenny - SNEP - 78
DUBESSY Jean - SNCS - 54
DUPRAZ Benjamin - SNES - 91
ELHENBERGER Carole - SNICS - 67
ELIES Isabelle - SNES - 21
ESKENAZI Line - SNES - 93
ESTEVE Serge - SNUIPP - 34
FENDER Catherine - SNUIPP - 67
FIANCETTE Marie - SNES - 95
FLOURY Emmanuelle - SNES - 49
FUK CHUN WING Jonathan - SNES - 93
GARNIER Lorraine - SNES - 92
GAUDILLERE Nadine - SNES - 69
GATOUILLAT Anne - SNES - 21
GAY Isabelle - SNUIPP - 57
GEFFROY Elisabeth - SNES - 92
GEMBERLE Jean - SNES - 68
GENTY Jérémie - SNES - 78
GOLFIER Laure-Hélène - SNES - 92

Unité, revendications, indépendance syndicale (URIS)

Retrait des projets de réforme des retraites et de la Fonction publique

Retrait des réformes Blanquer

Défense de nos statuts

Défense de nos syndicats

Depuis des mois, les personnels ont engagé la mobilisation : grève des personnels des lycées, notamment en novembre et décembre 2018, rejoints par les lycéens, grève dans le premier degré contre le projet de loi d'« école de la confiance », grève contre la fusion des académies de Rouen et de Caen... Ces mouvements ont donné lieu à des assemblées générales massives avec les syndicats, et souvent à l'élection de délégués d'établissements, mais il n'y a pas eu d'appel à la reconduction nationale, tous ensemble, de ces mouvements par les responsables des syndicats.

Les syndicats doivent jouer leur rôle.

Le gouvernement Macron-Philippe remet en cause tous les acquis sociaux : les retraites, l'assurance maladie, ainsi que les services publics : École, hôpitaux...

Pour parvenir à ses fins, il a décidé d'affaiblir les syndicats, voire de remettre en cause leur existence.

En effet, les lois Pacte, comme la réforme de la Fonction publique, visent à supprimer les instances de défense des salariés et à réduire le rôle des commissions administratives paritaires dans la Fonction publique, en matière de mutation, de notation et de promotion. Le gouvernement veut instaurer une logique d'individualisation des salaires, des primes, briser le statut et les droits collectifs.

Lors de la manifestation du Premier Mai à Paris, les forces de l'ordre, utilisant le prétexte de provocations de la part de certains manifestants, ont attaqué les cortèges syndicaux qui ont dû quitter la manifestation. Résultat : un Premier Mai à Paris sans cortèges syndicaux (sauf celui de la CGT qui a pu se reconstituer).

Blanquer reçoit au ministère les représentants des « stylos rouges » et un site de presse conclut ainsi ces échanges : « Une nouvelle

réunion doit avoir lieu dans les prochaines semaines entre les « stylos rouges » et le cabinet de Jean-Michel Blanquer. Une troisième rencontre qui pourrait bien les ériger en nouveaux interlocuteurs privilégiés, en lieu et place des syndicats ». (Revue Challenges mai 2019)

Une campagne est menée pour déclarer que les syndicats sont « dépassés, archaïques », que la grève, l'action collective de cessation du travail, seraient inefficaces.

Dans cette situation, nous considérons qu'il est indispensable de défendre nos organisations syndicales et de les renforcer pour qu'elles soient un instrument au service de la défense de nos revendications.

C'est la condition d'une action collective efficace pour bloquer les plans de démantèlement de l'École et de nos statuts.

Menacé dans son existence même, le syndicalisme doit jouer tout son rôle.

Pour le retrait de la réforme des retraites, non à un départ à 64 ou 65 ans

Le Premier ministre vient d'annoncer le 12 juin que l'âge de départ à la retraite pourrait être reporté, distinguant un âge « légal » à 62 ans et un « âge d'équilibre » qui, pour pouvoir toucher une pension complète, serait deux ans plus tard, soit 64 ou 65 ans.

La FSU vient de publier le chiffrage des conséquences qu'aurait le projet de retraites par points mené par le haut-commissaire Jean-Paul Delevoye : un professeur certifié ou un professeur des écoles au bout de 43 ans de carrière verrait sa retraite diminuer de 805 euros par mois, c'est-à-dire une baisse de 27 % de sa pension !

Ce projet de réforme menace également les pensions de réversion et les avantages familiaux.

On ne peut donc que se féliciter que le récent congrès du SNUipp ait adopté un amendement disant « *Le SNUipp-FSU et la FSU revendiquent le retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement, le maintien du code des pensions civiles et militaires et de toutes les garanties qu'il contient* ».

Mais comment comprendre que cette exigence ait disparu dès le vote du texte action de ce même congrès ? Une autre formulation lui est substituée : « *Parmi les nombreuses réformes, pièces du puzzle Macron, celle des retraites a pour objectif de faire travailler toujours plus pour gagner toujours moins. Il y a tout lieu de penser que les enseignants, notamment du 1^{er} degré, seront particulièrement affectés. La FSU et le SNUipp-FSU opposent la solidarité inter-générationnelle, le maintien du code des pensions, et une autre répartition des richesses qui permettront le maintien de cet acquis social collectif unanimement plébiscité : nos retraites ! Ils s'engagent à rendre publics et accessibles les éléments du projet de loi.* »

Faut-il se contenter d'informer sur le projet de réforme ou faut-il le combattre ? Il y a urgence : le projet de loi va être dévoilé fin juin et sera présenté au Parlement en septembre. À l'évidence, il n'y a aucun aspect positif dans le projet de réforme des retraites, il doit donc être rejeté dans sa totalité. Est-il imaginable de continuer à participer aux concertations ? Ce mot d'ordre de retrait est la base sur laquelle peut et doit se construire l'action, dans l'unité.

Pour le retrait de la loi Blanquer, loi de destruction de l'École publique

Le texte adopté en commun par les sénateurs et les députés le 13 juin a supprimé les EPSF mais il maintient l'essentiel des autres

dispositions, comme le financement des écoles maternelles privées et l'article 1. Pire, les « cités éducatives » instituent dans 80 villes un système où les écoles élémentaires seraient placées sous l'autorité du principal du collège du secteur. C'est le même contenu que les EPSF. Blanquer fait rentrer par la fenêtre ce qui était sorti par la porte.

Ce projet de loi est une première étape vers la disparition de l'école maternelle avec la possibilité dérogatoire d'accueillir les enfants de 2 à 6 ans dans des jardins d'enfants sans personnel enseignant, vers le pilotage local des pratiques pédagogiques et la mise en concurrence entre établissements et enseignants.

C'est pourquoi ce projet n'est pas amendable. Il doit être retiré dans sa totalité.

Pour le retrait du projet de loi Fonction publique

Ce projet de loi s'inscrit dans un plan global qui prévoit 120 000 suppressions de postes, mais aussi la fusion des instances paritaires (CT et CHSCT) et la quasi-disparition des CAP. Il prévoit aussi la mise en place de la mobilité forcée pour tous les fonctionnaires, la fin du statut « à vie » en permettant le détachement des fonctionnaires vers le privé, l'institutionnalisation du salaire au mérite, la généralisation de la précarité avec le recours accru aux contrats, la mise en place de procédures de licenciements et des ruptures conventionnelles comme dans le privé. Il doit être abandonné.

Toutes ces réformes trouvent leur inspiration dans les directives de l'Union Européenne. Ces réformes doivent être mises en échec par l'action.

C'est le mandat que nous défendrons, au-delà des frontières artificielles de « tendances ».

Pour le retrait du projet de réforme des retraites, le refus d'un système de retraites par points, de la baisse du niveau des pensions, du report de l'âge de départ à 64 ou 65 ans, pour le maintien du Code des Pensions et des autres régimes de retraites.

Pour le retrait de la loi « École de la confiance », de la réforme du lycée et du baccalauréat, et de la réforme des lycées professionnels.

Pour la défense de notre statut, le retrait du projet de loi sur la Fonction publique, contre les fusions d'académies, contre les suppressions des postes des personnels administratifs et les privatisations.

Fonds publics à la seule École publique.

Pour tous contacts

geraldine.delaye@aliceadsl.fr ; yacha.mignot@aliceadsl.fr ; jacklefebvre1@free.fr

GRIVEAU Catherine - SNUIPP - 92
GROSS Doris - SNES - 68
GUENOUX Michel - SNUITER - 21
HERON Corinne - SNES - 92
HICHRI KHELIFI Chaima - SNES - 68
HOYET Pierre-Alain - SNES - 13
HUIN Stéphanie - SNES - 88
HUSSON Stanne - SNUIPP - 67
JAME Aurélie - SNASUB - 13
JARRY Lola - SNES - 93
JOST Nathalie - SNUIPP - 67
JOURDAN Yannick - SNASUB - 56
JUNG Françoise - SNUIPP - 67
KHIATHI Myriam - SNUIPP - 67
KLEIN Vincent - SNUIPP - 67
KRETZ Laurence - SNES - 57
LABAT Bernard - SNUIPP - 13
LACOUDRE Fabien - SNES - 93
LANDOU Nicole - SNES - 13
LARROQUE Christine - SNASUB - 95
LATIL FLEURY Monique - SNUIPP - 13
LEBARS Loïc - SNES - 44
GARCIA Patricia - SNES - 21
LECORGUILLIER Claude - SNES - 38
LEFEBVRE Michel - SNES - 93
LEGRAND MOINS Annette - SNES - 58
LESSAVRE MERLE Sophie - SNES - 29
LE TUHAUT Patrick - SNASUB - 21
LEUDIÈRE Léone - SNASUB - 29
LEUTREAU Benoît - SNES - 21
LEVECQUE Anne-Catherine - SNUIPP - 57
LIONS Claire - SNES - 13
LODOLA Fabienne - SNEP - 74
MACHERY Eric - SNES - 70
MARC Gérard - SNES - 21
MARC Patricia - SNES - 21
MARCILLET Samuel - SNES - 21
MARCILLET GUINET Marion - SNEP - 21
MARION Dominique - SNES - 21
MARTIN Angel - SNES - 68
MAUGET Anaëlle - SNES - 21
MEGNIN Anne - SNES - 68
MEIGNANT Anne-Sophie - SNES - 92
MENDEZ Amélie - SNES - 93
MERCADE Muriel - SNASUB - 29
MERTZ Eric - SNUIPP - 67
MONNOT Fabrice - SNES - 68
MONOT Adeline - SNUIPP - 57
BEL Clémentine - SNES - 13
MULLER Gilles - SNES - 68
MURAT Jean-Christophe - SNESUP - 13
PAGANO Isabelle - SNES - 78
PÈRE Jacques - SNES - 77
PICON Denis - SNES - 69
PITT Joël - SNETAP - 48
RAVEL Eldina - SNES - 21
RENAUD Hélène - SNUIPP - 69
REVOLLON Bernard - SNUJEP - 67
ROUX Laurent - SNES - 93
ROUX Olivier - SNES - 20
ROZANNES Bruno - SNES - 69
RUELLO Fanny - SNES - 78
SCHUBLIN Adèle - SNUIPP - 67
SERRATRICE Hélène - SNES - 21
SUCHARD Sophie - SNES - 92
THIL Pascal - SNUJEP - 67
VALLET Pierre - SNES - 21
VENDEVILLE Marie - SNES - 13
VIGNAUD Alexandre - SNES - 21
VILLAËYS Florence - SNUIPP - 67
VISSY Véronique - SNES - 68
WILLIOT Agnès - SNES - 13
WINTENBERGER Audrey - SNUIPP - 67
WOLLENSCHNEIDER Michèle - SNES - 68
WOOG Laura - SNUIPP - 67
ZARZELLI Marie-Dominique - SNUIPP - 20
CHABRILLAT Maryse - SNETAP - 63

Liste Émancipation

Aba Eric - SNES - 13
Ancelet Malika - SNES - 13
André Danièle - SNES - 13
Augé Jean-Louis - SNES - 3
Aupy-Biamonti Brigitte - SNES - 77
Belin Henri - SNES - 93
Ben Mouloud Malika - SNES - 13
Bergès Pierre - SNES - 13
Bertrand Hélène - SNES - 69
Bertrande Bernard - SNES - 13
Besançon Jean-François - SNASUB - 75
Bignon Marine - SNES - 21
Blanc Stéphanie - SNES - 75
Blesa Sally - SNES - 13
Boisson Philippe - SNES - 13
Bonnard Michel - SNUipp - 13
Bourrelly Sylvie - SNUipp - 83
Boussegué Christian - SNES - 69
Bouquier Geneviève - SNES - 13
Braisaz Florent - SNES - 69
Braud Claude-Michel - SNESUP - 17
Busse Michel - SNUipp - 17
Cannevière Germain - SNUipp - 78
Carrassan Emmanuel - SNES - 13
Casas Jorge - SNES - 69
Carrouge Sophie - SNES - 21
Chalot Jean-François - EPA - 77
Chalot-Konak Aline - SNASUB - 75
Chambon Laurent - SNES - 13
Charasse Renaud - SNES - 77
Charlotte Tania - SNES - 93
Charlut Rosine - SNES - 11
Chrétien Mariann - SNES - 13
Christophe Yu Ying - SNES - 69
Clairembault Christophe - SNUipp - 41
Clément-Guyader Nelly - SNASUB - 76
Contaux Marie - SNUipp - 13
Corbin Philippe - SNES - 44
Coulais Murielle - SNES - 17
Cozzupoli Véronique - SNES - 83
D'Hermies Suzanne - SNES - 93
Da Silva Serge - SNES - 29
Dauphiné Quentin - SNES - 83
David Martine - SNES - 93
De Casabianca Denis - SNES - 13
Demel Nadine - SNUipp - 47
Demko Christophe - SNESUP - 17
Diaferia Victor - SNES - 21
Dol Valérie - SNES - 13
Dubacq Philippe - SNES - 44
Dupont Guillaume - SNES - 77
Edeline Christine - SNUipp - 76
Férès Marie-Claude - SNES - 87
Fiant Laurence - SNES - 94
Fischman Marianne - SNES - 75
Fourtine Henri - SNASUB - 93
Gerhards Clara - SNES - 93
Gillet Pierre - SNES - 93
Gohin Isabelle - SNES - 77
Goudard Alexandra - SNES - 38
Goudard Serge - SNES - 69
Grupper Catherine - SNES - 93
Guercini Maurizio - SNES - 13
Guy Marie-France - SNES - 13
Henrio Yannick - SNASUB - 75
Hermand-Schebat Laure - SNESUP - 69
Hetzl Ludovic - SNES - 75
Holzl Chloé - SNES - 13
Hönlé Françoise - SNES - 57
Hopital Marie-Noëlle - SNES - 13
Jouanny Hélène - SNES - 11
Jouas Isabelle - SNUipp - 83
Jousmet Raymond - SNES - 17
Jurado Anne-Sophie - SNES - 12
Kizilian Claire - SNES - 69
Laborde Nathalie - SNES - 83
Lacombe Hélène - SNES - 69
Lamot Boris - SNES - 17
Lartichaux Daniel - SNES - 95

Émancipation

Pour stopper Macron et imposer des alternatives, impulser et fédérer les luttes

Il faut rompre avec les politiques au service du capitalisme : baisse du « coût du travail », reculs sociaux, autoritarisme, guerres, destruction des équilibres écologiques. Avec les suppressions d'emplois, attaques contre les statuts et les garanties collectives, les libertés fondamentales. Et dans l'École : contre-réforme des lycées et du baccalauréat, parcours sup, loi Blanquer...

Mais cette politique est massivement rejetée, comme l'ont montré la mobilisation des personnels contre les réformes Blanquer, les « gilets jaunes », qui ont attaqué frontalement la politique de Macron, le recul partiel à Notre-Dame-des-Landes... mais même rejeté, Macron continue à imposer ses diktats.

Retrouver un syndicalisme offensif en sortant du « dialogue social »

Dans cette situation, le pouvoir multiplie les « concertations » : ainsi pour les contre-réformes de la SNCF, de la Fonction publique, des lycées et de Parcoursup, la loi Blanquer sur l'école... Les directions syndicales ont accepté ce cadre, ce qui a constitué un point d'appui pour Macron : le syndicalisme n'a pas pu ou voulu apparaître comme une alternative crédible, ce qui a rendu plus difficiles les luttes. Faire face aux agressions implique de cesser de se fourvoyer dans les multiples concertations et « groupes de travail » gouvernementaux.

Mais pour cela un changement d'orientation est nécessaire, tel est le sens des propositions d'Émancipation.

Dans l'immédiat : combattre cette politique

L'urgence est de caractériser clairement et de combattre cette politique :

1) Retrait ou abrogation de toutes les contre-réformes anti-sociales : celles sur les lycées (général et professionnels) et le bac, le recrutement et la formation des personnels, la loi « pour l'école de la confiance », loi « anti-casseurs », sur la Fonction publique et les retraites...

2) Pour une plateforme revendicative unifiante :

- **création de tous les postes statutaires nécessaires.**
- **salaires** : fin du gel du point d'indice et rattrapage des pertes, indexation sur l'inflation, réduction des inégalités salariales (augmentation uniforme de 300 euros et SMIC à 1500 euros nets).
- **combattre la précarité et sa généralisation** : aucun licenciement, arrêt du recrutement hors statut, titularisation immédiate de toutes les précaires sans condition de concours ni de nationalité... et donc pas touche au statut général de la Fonction publique !
- **droits des personnels** : les méthodes de management et l'autoritarisme s'aggravent : saccage des instances paritaires, intimidations, menaces et/ou sanctions disciplinaires... opposons-y la solidarité collective, la suppression des dispositifs d'individualisation, la liberté d'expression des personnels et usagers.
- **retour à la retraite à 60 ans (55 pour le 1^{er} degré)** avec 37,5 annuités et 75 % du dernier salaire.

Urgence pour les libertés !

Ce qui se passe depuis plusieurs mois est inouï : milliers d'interpellations, centaines de personnes mutilées ou blessées par la police, poursuites judiciaires contre toute protestation, manifestations empêchées et attaquées (et bientôt interdites ?!) comme le 1^{er} Mai à Paris... Les droits les plus élémentaires de manifester et de revendiquer sont en danger. La réponse du mouvement ouvrier et démocratique se doit d'être elle aussi sans précédent :

- construction d'un front large, de collectifs unitaires à tous les niveaux
- informer et organiser un soutien CONCRET aux victimes de la répression d'État, et se défendre face à l'extrême-droite.

Mais si les conquêtes sociales et démocratiques doivent être préservées et étendues, elles seront fragiles tant que la logique du capitalisme prévaudra.

Une perspective anticapitaliste, dans l'école comme dans la société

C'est pourquoi le syndicalisme doit ouvrir la perspective d'une autre société :

- **mettre en cause la propriété capitaliste des moyens de production et d'échange** : expropriation des grands groupes industriels et banquiers, rupture avec les institutions au service de ce système (FMI, Union Européenne, 5^e République)...
- **un projet scolaire émancipateur** : cela implique des moyens suffisants (limitation des effectifs par classe), la liberté pédagogique, former des esprits libres et critiques avec une logique de coopération et non de compétition ou d'exploitation précoce (Service national universel, apprentissage). Et donc une éducation vraiment gratuite y compris dans le Supérieur, un enseignement polyvalent et polytechnique de la maternelle à l'université, sans tri social ni orientation précoce.

Laïcité

Ni paravent de la xénophobie, ni morale de maintien de l'ordre social, ni tolérance des cléricatismes, elle est une condition pour la liberté de conscience et l'égalité des droits. Il faut donc s'opposer dans l'unité à toute remise en cause de la loi de 1905 et abroger tous les dispositifs anti-Laïques (loi Debré). Une école émancipatrice et unifiée nécessite la nationalisation laïque de l'enseignement privé sans indemnité ni rachat.

- **solidarité internationale** : touTEs les travailleurEs ont les mêmes intérêts par-delà les frontières. Soutenir les peuples en lutte pour leur liberté (Palestine, Syrie, Kurdistan...) ; agir pour l'annulation de la dette des pays dominés ; combattre l'impérialisme français et sa politique : néo-colonialisme, Françafrique... sont des devoirs élémentaires.
- **l'égalité des droits, face au racisme d'Etat et aux discriminations** : stop à la chasse aux migrantEs et à la xénophobie qui oppose les travailleurs entre eux ! Pour y faire face, agissons pour l'égalité des droits FrançaisEs / immigréEs, la régularisation de touTEs les sans-papiers... et l'abrogation des lois xénophobes (loi Collomb).
- **écologie** : les bases même de la vie qui sont menacées par le profit capitaliste. Outre des mesures immédiates (sortie du nucléaire, préservation des espaces « naturels »...), il est urgent d'opérer un changement économique global pour y mettre un terme.
- **les mobilisations féministes et LGBT** qui se développent posent la question de l'égalité des droits dans tous les domaines, y compris dans la vie quotidienne marquée par la précarité et les inégalités salariales, et de l'abrogation de toutes les lois qui s'y opposent.

Transformer le syndicalisme pour le renforcer !

Organiser ces combats nécessaires, la direction UA / EE de la FSU s'y refuse. Raison de plus pour voter « non » à son rapport d'activité et au rapport financier qui en est la traduction concrète, mais surtout pour que les personnels se réapproprient leurs syndicats :

- dans la perspective de l'unification syndicale dans une confédération unique, sur la base de la lutte de classe et de la démocratie syndicale : pluralisme et droit de tendance ; comptes-rendus des instances et débats ; favoriser l'expression des fractions les plus dominées du salariat comme les précaires, femmes et immigréEs, les jeunes...
- dans les luttes : assez des « journées d'action » sans perspective ! Construisons un vrai rapport de forces : par la grève et sa généralisation, l'unité public-privé, y compris en allant jusqu'au blocage du pays.
- au quotidien : organiser la solidarité, informer et soutenir les mobilisations locales, faire vivre les sections syndicales de base.

Les personnels ont montré récemment dans divers endroits la voie à suivre pour gagner sur les revendications : actions de refus, grèves locales, AG parfois massives...

- Information et mobilisation sur les dangers des mesures programmées.
- Plateformes demandant clairement le retrait des contre-réformes et y opposant des revendications unifiantes, tout en construisant des convergences avec d'autres luttes (gilets jaunes par exemple).
- Mobilisation à partir de la base, pour contrôler et coordonner leurs luttes, en se dotant d'AG et de collectifs jusqu'au niveau national (coordination nationale)... sans opposition avec les nécessaires initiatives syndicales nationales.

C'est ainsi qu'on peut construire le rapport de forces nécessaire face aux prochaines agressions gouvernementales.

Retraites

Défendre les retraites solidaires comme le code des pensions, est contradictoire avec le système de retraites « par points » que veut mettre en place le gouvernement après un an de « concertations ». Face au projet destructeur qu'il entend imposer, préparer la riposte par tous les moyens nécessaires, et notamment la grève de toutes les catégories jusqu'au retrait... qui s'impose.

**Pour une FSU qui relève la tête,
qui contribue à une riposte unitaire à la hauteur
VOTEZ ÉMANCIPATION**

Contact : er@emancipation.fr

Pour en savoir plus : www.emancipation.fr

- Lê Sabine - SNES - 94
- Le Bourhis Sylvain - SNES - 13
- Lefèvre Ariane - SNUipp - 78
- Le Gallo Julien - SNES - 77
- Le Jannou Youri - SNES - 11
- Léric Quentin - SNES - 81
- Levannier Pierre - SNES - 93
- Levet Philippe - SNUipp - 76
- Lévy Julien - SNES - 38
- Liberge Agota - SNUipp - 17
- Liberge Erwan - SNESUP - 17
- Lindsok Isabelle - SNES - 13
- Loret de Croix Gaëtane - SNES - 77
- Marchesseau François - SNESUP - 86
- Marill Claude - SNPES-PJ - 93
- Martin Edouard - SNES - 12
- Martin Isabelle - SNUipp - 13
- Martinez Marie-Françoise - SNES - 75
- Massonnat Sébastien - SNES - 84
- Matheron Yves - SNESUP - 13
- Mélinand Philippe - SNES - 69
- Moncada Laurence - SNES - 13
- Mounier Stéphane - SNESUP - 83
- Muxonat Noël - SNES - 93
- Naudet Jean-François - SNES - 75
- Noita-Geoffroy Ghislaine - SNES - 13
- Novello Marie-Line - SNES - 11
- Ouvrié Natacha - SNES - 94
- Paul - Di Vincenzo Eliane - SNES - 44
- Paulinet Jacques - SNES - 30
- Petit Isabelle - SNUEP - 93
- Peypelut Jean-Denis - SNUipp - 47
- Piazzini Natasha - SNES - 75
- Pin Blandine - SNES - 57
- Potdevin Michèle - SNES - 75
- Pourhomme Julia - SNUipp - 11
- Pradel Mathieu - SNES - 94
- Pradelle Sylvie - SNES - 75
- Prat Henri-José - SNES - 13
- Prévot Karine - SNES - 44
- Puget Jacques - SNUipp - 83
- Raederscheidt Sybil - SNES - 94
- Redoutey Nicolas - SNES - 69
- René Toilianti - SNES - 13
- Rey Stéphane - SNES - 54
- Ricci Dominique - SNES - 75
- Richard Diane - SNES - 11
- Rioualen Armelle - SNES - 13
- Robert Anne-Laure - SNES - 30
- Rossi Nicole - SNES - 13
- Sahloul Najwa - SNESUP - 69
- Sahut Jean-Michel - SNUipp - 76
- Saubelle Myriam - SNUipp - 47
- Schimmer Christine - SNES - 75
- Scoriels Arnaud - SNES - 75
- Slama Bruno - SNES - 63
- Soulier Alain - SNES - 13
- Stambul Pierre - SNES - 13
- Tessereau Lisa - SNES - 93
- Torre Jennifer - SNES - 13
- Torset Didier - SNESUP - 89
- Vanhée Francis - SNUipp - 76
- Viet-Marchand Daphné - SNES - 13
- Vighetti Patrick - SNES - 69
- Vinay Olivier - SNES - 93
- Vinay-Léger Eléonore - SNES - 31
- Vuaille Sébastien - SNES - 69
- Weisz Frédéric - SNASUB - 75
- Woirhaye-Vuiton Fabienne - SNES - 69
- Zarzour Georges - SNES - 13
- Zerrouk Linda - SNES - 93

Liste Front Unique

DUTHEIL Denis - SNUIPP - 92
SCHNEIDER Mireille - SNES - 57
SAINT-LAGER Marie-Claire - SNCS - 38
PANTHOU Éric - SNASUB - 63
GALTIER Fabrice - SNESUP - 34
ROUSSELY Delphine - SNES - 84
BLÉGENT Yannick - SNUIPP - 63
AURAND Patrice - SNASUB - 94
BREDA Yvon - SNES - 74
ANKAOUA Yves - SNUIPP - 34
CHUZEVILLE Édouard - SNES - 69
LINQUÉ Benoît - SNASUB - 75
CHAIZE Nathalie - SNES - 13
ROUGERIE Olivier - SNES - 63
BERNARD Denis - SNUIPP - 54
RIZZO Robert - SNUEP - 13
CLERMONT Agnès - SNES - 92
GORCE Julien - SNUIPP - 93
BARATHON Julien - SNES - 63
BURLAUD Julie - SNEP - 18
SPINAZZE Jean-Michel - SNES - 30
GODARD Jean-François - SNUEP - 63
DELTRIEUX Marie-Françoise - SNASUB - 13
MEDJKOUNE Sarah - SNES - 63
DEBAIR Martine - SNUIPP - 93
MICHEL Roland - SNES - 63
MAILLARD Jean-Marie - SNCS - 75
ROBERT Frédéric - SNES - 34
LETOUBLON Antoine - SNESUP - 15
FAUGIER Thierry - SNES - 63
BELLVER Élodie - SNUIPP - 34
PAPIN Bernadette - SNES - 57
LOPEZ Juan-Antonio - SNUIPP - 34
ROUSSELY Jean-Louis - SNES - 63
VAYSSIERE-GASPARD Valérie - SNASUB - 34
BERNIER Aude - SNUIPP - 12
SUBIRATS Nathalie - SNES - 971
BRÉANT Léo - SNASUB - 75
GUILLLOT Jean-Pierre - SNES - 63
DESSIN Julien - SNUIPP - 92
MARÉCHAL Manuel - SNCS - 38
NEULLAS Hélène - SNES - 63
MICHEL Boris - SNEP - 18
THOMAS Laurent - SNES - 12
PUEL Carine - SNUIPP - 66
LAMARQUE Frédéric - SNES - 75
JULLIEN Bruno - SNASUB - 6
LE MEUR Christine - SNES - 85
GUICHENDUCQ Chantal - SNUIPP - 54
DUPOUX Odile - SNES - 63
HAMIEUX Pauline - SNASUB - 69
KAPUSTA Frédéric - SNCS - 75
CORREIA Oswald - SNES - 31
CAMMAL Jean-Jacques - SNUIPP - 34
PHILIPPE Erwan - SNASUB - 6
TORKINGTON Sally - SNES - 84
CHACORNAS Kareen - SNUIPP - 30
VERSE Florence - SNASUB - 34
FIGUE Richard - SNES - 3
ACHARD Gérard - SNUIPP - 78
SAINTE COLOMBE Claude - SNES - 63
BRESSAN Frédéric - SNASUB - 62
GALASSO Maxence - SNUIPP - 34
FESTAS Anne - SNES - 15
TURCAUD Serge - SNASUB - 75
HERLAUT Alexandra - SNES - HDF
LAMBERT Brice - SNUIPP - 93
MICHEL Claire - SNES - 63
OGIRON Stève - SNASUB - 78
JOFRE Laurence - SNES - 84
FIORENTINO Alain - SNUIPP - 34
MORISSE Delphine - SNUEP - 76
ROUSSELY Catherine - SNES - 63
FAVRE Valérie - SNASUB - 6
MANIÈRE Maëva - SNES - 84
MASSABEAU Katia - SNUIPP - 92
JONQUET Gilles - SNES - 30
CHALENDARD Olivier - SNASUB - 18
RAYMOND Chloé - SNES - 34
ALBERTI Brigitte - SNUASFP - 84

Front Unique

Pour en finir avec la politique de coopération avec le gouvernement, à travers le dialogue social continu Pour que la FSU rompe avec le gouvernement Macron-Philippe, condition indispensable pour briser son offensive

Il faut commencer par tirer le bilan, particulièrement depuis 2017.

L'appel à voter Macron

En 2017, la direction de la FSU appelle, sous une forme à peine voilée, à voter Macron sous prétexte de barrer la route au Front National et de lutte contre la xénophobie. En matière de barbarie anti-migrants, Macron a vite montré qu'il n'avait rien à envier à Le Pen : équipement des patrouilles libyennes en Méditerranée qui font la chasse aux migrants pour les enfermer dans de véritables camps de concentration, déclarations de Castaner sur les ONG « complices des passeurs », etc.

La bourgeoisie en rêvait depuis des décennies, Macron l'a fait !

- **Une loi qui porte des coups décisifs contre le statut de la Fonction Publique** : généralisation du recours au contrat, rupture conventionnelle comme dans le privé pour faciliter la liquidation de 120 000 postes de fonctionnaires, salaire au mérite, liquidation du rôle des commissions paritaires portant un coup décisif aux syndicats de la Fonction Publique.
- **Liquidation du Bac comme premier diplôme universitaire à travers la réforme du lycée et Parcoursup**. De Gaulle avait échoué en 1968, Chirac et Devaquet aussi en 1986. Macron lui a réussi ! Et il a multiplié par 16 les droits d'inscription pour les étudiants étrangers (hors UE), prélude à la généralisation de leur augmentation pour tous. Dans les lycées, la réforme se traduit par une diminution massive des heures de cours, la remise en cause des contenus disciplinaires et de la qualification des professeurs.
- **Destruction de l'enseignement professionnel public** : le gouvernement remet la formation professionnelle entre les mains

du patronat, favorise outrageusement l'apprentissage, le cursus du Bac pro est à nouveau réduit, l'enseignement général en LP bradé, la qualification des diplômés délivrés en LP disparaît.

- **Mise au pas des enseignants à travers la loi Blanquer, qui s'applique déjà** : mesures de mutations disciplinaires contre des militants syndicaux, intimidation des collègues à travers des convocations par la hiérarchie en guise d'avertissement etc.

La responsabilité des directions syndicales est totalement engagée dans l'avalanche de coups qui nous frappent : concertation continue...

Il n'y a rien de fatal dans cette avalanche. Tout dépend de l'orientation syndicale. Pour frapper, le gouvernement s'est en permanence appuyé sur la collaboration constante des directions syndicales, en premier lieu celle de la FSU à travers le dialogue social. Pour la loi FP, à l'Assemblée, Dussot s'est félicité ouvertement de 15 mois de « *concertations intenses* ». L'alibi selon lequel il faudrait aller aux concertations « *pour y défendre les revendications* » est misérable. D'abord, peu importe ce qui y est dit, ce qui compte pour le gouvernement, c'est la présence des responsables syndicaux qui lui sert de caution. De plus, leur préoccupation, ce n'est pas le statut des collègues, ce sont les postes de permanents syndicaux comme l'indique la déclaration de la CGT à Dussot, lors de la concertation du 18 juillet 2018 : « *Nous vous demandons solennellement de prendre dès aujourd'hui un engagement (...) : que vos réformes régressives des organismes consultatifs n'aient pas de répercussions négatives sur le volume des droits attachés à l'exercice des mandats syndicaux et à ceux des représentants des personnels.* » Et la délégation FSU a insisté aussi sur « *la néces-*

sité de réévaluer les droits syndicaux et a minima de les conserver y compris si l'architecture des instances change ».

... et journées d'action à répétition évacuant les véritables revendications

En même temps que se tient quotidiennement la concertation avec le gouvernement, les collègues sont appelés périodiquement à une kyrielle de journées d'action. Soit ces journées d'action écartent carrément la revendication de retrait des contre-réformes, soit elles la noient dans toute une série de « revendications » totalement étrangères aux collègues. Le 4 avril chez les enseignants, au nom de « l'unité », la revendication de retrait de la loi Blanquer est passée à la trappe, alors que le 19 mars les profs d'école étaient massivement mobilisés pour son retrait. Dans la Fonction Publique, au soir du 9 mai, alors même que la loi gouvernementale était sur le point d'être adoptée, Bernadette Groison dans le *Café pédagogique* se félicitait d'avoir entendu « le gouvernement ouvrir quelques portes » (sic!). Alors que ce 9 Mai, il était encore possible d'appeler les collègues en grève à une manifestation centrale à l'Assemblée Nationale pour empêcher l'adoption de la loi, les enseignants étaient appelés à manifester seuls à Paris dix jours après, un samedi, et sans mot d'ordre!

L'instauration de l'État policier

2 000 arrestations, 800 condamnations depuis novembre dernier d'après le gouvernement lui-même! Une personne tuée, 283 blessés, 24 éborgnés, 5 mains arrachées d'après *Le Monde* sur la même période: l'État policier se met en place. C'est de l'intérieur même de la manifestation que notre camarade Olivier Sillam a été violemment interpellé par les flics, frappé, gardé à vue. Demander comme le fait la direction de la FSU, par la voix de B. Groison que « la police protège le droit de manifester », c'est demander aux incendiaires d'éteindre le feu! C'est la responsabilité des organisations syndicales et de leur service d'ordre d'assurer la sécurité des manifestants face aux agressions policières!

La question décisive des retraites

Le gouvernement entend bien continuer et accélérer au lendemain des Européennes: remise en cause des droits des chômeurs, budget 2020 de « baisse de la dépense publique ». Et il y a surtout la contre-réforme des retraites. E. Philippe l'a dit clairement: les régimes spéciaux seront liquidés et en particulier le code des pensions et ses garanties subsistantes. Il a indiqué que la contre-réforme serait particulièrement meurtrière pour les enseignants. La réforme augmenterait

de facto l'âge de départ à 64 ans (à travers la notion d'« âge d'équilibre »). Plus de garantie du montant de la retraite puisque la valeur du point serait variable!

Là encore, la concertation Delevoye a joué son rôle depuis 18 mois. En même temps que les directions syndicales faisaient état de manière purement formelle de leur « opposition » à la réforme, elles l'élaboraient de manière détaillée dans le cadre de la concertation (une des dernières réunions portait sur la « gouvernance » du nouveau système!). Depuis, le COR, toujours au service du gouvernement, a fourni un rapport très opportun sur les « déséquilibres » à venir des régimes de retraite.

Cette orientation conduit droit à la catastrophe. À l'inverse, la seule orientation qui peut permettre de stopper le gouvernement est celle que le délégué Front Unique a défendue au congrès national du SNUIPP: « *Le projet gouvernemental de contre-réforme des retraites prévoit la liquidation des régimes spéciaux, dont le code des pensions, l'instauration d'un système à points, un âge pivot avec pénalisation. Il s'agit de diminuer le montant des retraites et des pensions, d'augmenter la durée de cotisations et de reculer de fait l'âge de départ à la retraite. Par conséquent, le congrès national du SNUipp, réuni à Perpignan du 3 au 7 juin 2019, refuse toute discussion sur ce projet gouvernemental et en exige le retrait pur et simple* » (26 % des votes pour cette motion).

La rupture de la collaboration des directions syndicales – et en premier lieu de la FSU – avec le gouvernement, la reprise par celles-ci des véritables revendications ne pourront être imposées que par l'intervention massive des travailleurs. Le vote des syndiqués de la FSU peut y contribuer.

Pour la rupture avec le gouvernement, pour l'affronter et lui faire ravalier sa contre-réforme des retraites, votez Front Unique! (frontunique.com)

Contre l'impérialisme français et en particulier son soutien au régime algérien

Depuis 4 mois travailleurs et jeunes algériens manifestent pour en finir avec le régime de corrompus et de voleurs qui dirigent l'Algérie. Le pouvoir algérien enferme et assassine (un militant mort en prison). Est-il acceptable que notre fédération se refuse au moindre soutien réel aux travailleurs et jeunes algériens? Il faut se féliciter de la prise de position du congrès national du SNUIPP pour une manifestation de front uni à l'ambassade d'Algérie sur cet objectif. Cette position doit immédiatement être reprise et mise en œuvre par la FSU.

CHAVE Baptiste - SNES - 13
CHIZAT-SAINT-LAGER Colette - SNUIPP - 69
VOLDOIRE Bernard - SNES - 63
DE MAUPEOU Anne - SNASUB - 59
COVELO David - SNES - 84
GONO Aurélie - SNESUP - 92
BEAUCHARD Matthieu - SNUIPP - 34
MERLE Anne - SNES - 63
PETRIZZELLI Isabelle - SNASUB - 69
FELTEN Agnès - SNES - 54
BRAULT Céline - SNUIPP - 92
BERGÉ Isabelle - SNEP - 84
MURET Gisèle - SNES - 63
PIERRON Emmanuelle - SNASUB - 75
LEBENTAL Mélanie - SNESUP - 94
COUTEAU Thomas - SNES - 30
CORREIA Patricia - SNUIPP - 31
SÉROT Isabelle - SNES - 63
RIVIER Sylvain - SNASUB - 78
BARAFFE Nissrine - SNES - 13
RASSAT Emmanuel - SNUIPP - 34
ROBERT PANTHOU Nathalie - SNASUB - 63
MALMEZET Florence - SNEP - 84
CHAUMART Corinne - SNES - 92
MAC LEOD Héléne - SNCS - 75
GALTIER Isabelle - SNES - 63
ZUCHA-DJAFFAR Sylvie - SNASUB - 94
BERNARD Patrick - SNESUP - 75
DEBRET Catherine - SNES - 57
DOURLHES Géraldine - SNUIPP - 69
TORRECILLA Jean-Louis - SNASUB - 95
DENRÉE BOUSSIER Michèle - SNEP - 34
LAURENT Fabienne - SNES - 63
BAYON Marie-Françoise - SNUIPP - 92
LAZUECH Frédéric - SNASUB - 63
MERCIER Sandrine - SNES - 69
BURLAUD Corinne - SNUIPP - 3
HÉMON CHÂTELET Catherine - SNES - 84
DUPONT Bruno - SNASUB - 94
FRAYSSE-BALDI Nathalie - SNCS - 6
DOMINGO Laurent - SNES - 84
GAULARD Mylène - SNESUP - 38
CREPELLIERE Thomas - SNES - 69
CHABAUD Claudine - SNASUB - 94
MONDON Ghislaine - SNES - 63
BREYTON LAVENIER Maryline - SNUIPP - 92
MOÏO Valérie - SNES - 84
DANGLARD Annie - SNASUB - 63
JOURNIAC Nicole - SNES - 34
JOUART Estelle - SNUIPP - 92
BOULET Hervé - SNASUB - 63
MUZEREAU Nina - SNES - 92
OUALLET Stéphane - SNEP - 84
DELÉTANG Céline - SNASUB - 93
CAMPO Emmanuelle - SNES - 63
SANTONI Amandine - SNUIPP - 92
PAGANO Olivier - SNEP - 30
BUISSON Laurent - SNES - 63
NORMAND Adrien - SNCS - 21
DENOUN Richard - SNUIPP - 92
BAZANTOVA Jitka - SNES - 92
BLANC Frédéric - SNESUP - 6
BARBAT Claire - SNUIPP - 63
CUNY Christophe - SNES - 54
CHEVRIER Jean-Baptiste - SNES - 63
AYADI SHAL Souhaïla - SNUIPP - 92
MATEOS-KERNEIS Nathalie - SNES - 92
JEAN-BAPTISTE Maurice - SNASUB - 94
PICHON Blaise - SNESUP - 63
DJEHARI Nadia - SNUIPP - 92



9^{ème} congrès national

Du 9 au 13
DÉCEMBRE
2019
CLERMONT-FERRAND

